

Table des matières

1	<u>INTRODUCTION</u>	5
1.1	CHOIX DE LA THEMATIQUE.....	5
1.2	QUESTION DE DEPART.....	5
1.3	MOTIVATIONS POUR CETTE THEMATIQUE	5
1.4	OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	8
2	<u>CADRE THEORIQUE.....</u>	9
2.1	CREATIVITE.....	9
2.1.1	INTRODUCTION ET DEFINITION DE LA CREATIVITE	9
2.1.2	ACTE DE CREER	10
2.1.3	CREATIVITE ET TRAVAIL SOCIAL	10
2.1.4	ART THERAPIE ET MEDIATEUR ARTISTIQUE.....	11
2.2	MIGRATIONS ET MIGRANTS	11
2.2.1	INTRODUCTION ET DEFINITION DE LA MIGRATION.....	11
2.2.2	CAUSES GEOPOLITIQUES DE LA MIGRATION.....	13
2.2.3	MIGRANTS ET PARCOURS MIGRATOIRE	13
2.2.4	ARRIVEE ET ADAPTATION DES MIGRANTS DANS LE PAYS D'ACCUEIL.....	14
2.2.5	ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION EN SUISSE	15
2.3	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES MIGRANTES	15
2.3.1	INTRODUCTION	15
2.3.2	CONFRONTATION AUX DIVERS TRAUMAS DES MIGRANTS	16
2.3.3	DE L'INACTIVITE AU STATUT SOCIAL	17
2.3.4	TEMOIGNAGE COMME ACTUALISATION DU TRAUMA.....	18
2.3.5	ESPACES TIERS COMME « SOLUTION DE SURVIE » ET COMME MODELE D'ACCOMPAGNEMENT.	19
3	<u>PROBLEMATIQUE</u>	20
3.1	INTRODUCTION	20
3.2	PROBLEMATIQUES SOULEVEES DU CADRE THEORIQUE	20
3.3	QUESTION DE RECHERCHE.....	21
3.4	OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	22
3.5	HYPOTHESES.....	22

4 DEMARCHE METHODOLOGIQUE	24
4.1 INTRODUCTION	24
4.2 TERRAIN ET ECHANTILLON DE LA RECHERCHE	24
4.3 METHODE DE RECOLTE DE DONNEE.....	25
4.4 DIFFICULTES RENCONTREES.....	27
4.5 RETRANSCRIPTION DES DONNEES	28
5 ANALYSE DES DONNEES	29
5.1 INTRODUCTION	29
5.2 HYPOTHESE 1 : « EXPRESSION CREATIVE » : RESULTATS DANS LA PRATIQUE	29
5.3 HYPOTHESE 2 : « EXPRESSION CREATIVE » : MOYEN DE COMMUNICATION.....	36
5.4 HYPOTHESE 3 : « EXPRESSION CREATIVE » : PAS FORCEMENT ADAPTEE A TOUS.....	37
5.5 INTERPRETATIONS DES RESULTATS.....	40
6 PARTIE CONCLUSIVE.....	46
6.1 SYNTHESE.....	46
6.2 PERSPECTIVES	47
6.3 BILAN PERSONNEL ET LIMITES DE LA RECHERCHE.....	50
7 BIBLIOGRAPHIE	52
8 ANNEXES	55
ANNEXE 1 : ORGANISATION DE LA POLITIQUE DES ETRANGERS EN SUISSE.....	55
ANNEXE 2 : LOI SUR LES ETRANGERS ET LA LOI SUR L'ASILE	55
ANNEXE 3 : PERMIS DE SEJOUR.....	57
ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN.....	58
ANNEXE 5 : OBSERVATION DE L'UTILISATION DE L'EXPRESSION CREATIVE PAR LES PROFESSIONNELS.	59
ANNEXE 6 : OBSERVATION DES ATTENTES ET DES RESULTATS DANS LA PRATIQUE DES PROFESSIONNELS.....	60
ANNEXE 7 : OBSERVATION DE L'EXPRESSION CREATIVE COMME MOYEN DE COMMUNICATION.	61
ANNEXE 8 : OBSERVATION DE LA COMPREHENSION DU SENS DES ACTIVITES D'EXPRESSIONS CREATIVES.	62
ANNEXE 9 : OBSERVATION DES LIMITES DE L'EXPRESSIONS CREATIVES AUPRES DES PERSONNES MIGRANTES.....	63

1 Introduction

1.1 Choix de la thématique

Dans le cadre de mon travail de Bachelor, j'ai choisi de mettre en liens des éléments qui me tiennent à cœur et qui englobent mon parcours de vie, ainsi que ce qui m'engage dans une carrière sociale, à savoir : la migration et la pratique de la créativité dans le travail social. Ces deux thèmes seront donc les moteurs de cette recherche.

1.2 Question de départ

A travers les thèmes évoqués plus haut, plusieurs questionnements m'interpellent :

D'abord, je me suis demandée quelle était la place de la créativité dans le travail social, comment cette créativité se manifeste-t-elle ? Est-ce que les professionnels du social utilisent-ils la créativité dans leur pratique ? Puis, je me suis interrogée sur ces outils créatifs et leurs effets sur l'usager, en me demandant s'ils pouvaient avoir un impact positif sur les personnes dans leur transition de vie ou dans la gestion de leur détresse. Enfin, en m'intéressant aux personnes migrantes mes questions ont été les suivantes :

- En quoi la créativité pourrait-elle être une solution d'accompagnement au profit des personnes migrantes ?
- En quoi celle-ci pourrait avoir un impact positif dans la gestion des émotions, suite aux traumas subis par la migration ?
- Comment les professionnels du social s'approprient-ils les outils créatifs pour favoriser l'adaptation des personnes migrantes dans le pays d'accueil ?

En choisissant cet angle d'approche, je souhaite répondre à la question, ci-après :

Comment les professionnels du social utilisent-ils les outils créatifs dans leur pratique au bénéfice des personnes migrantes ?

1.3 Motivations pour cette thématique

- **Motivations personnelles**

Par essence, la migration est une thématique qui m'a toujours questionnée, peut-être parce que je suis moi-même issue de deux pays : la Suisse et la France.

Où se situent mes racines ? Sentiment étrange de n'être "ni l'un, ni l'autre ou plutôt l'un et l'autre". Ma double appartenance me pousse à me questionner sans cesse sur la puissance de notre rapport aux origines.

Dans ce contexte, la mobilisation de ma créativité au travers d'outils créatifs viennent, ici, comme un dispositif que je mets en pratique depuis toujours dans mon quotidien sous plusieurs formes : danse, musique, dessin, tricot... contribuant largement comme un élément essentiel de mon équilibre de vie.

C'est dans ce processus créatif que je me sens libre d'aller puiser telles ou telles émotions ou expressions pour donner à ma vie matière et profondeur. Avant de me lancer dans le travail social, j'ai étudié et travaillé plusieurs années dans le domaine artistique, mettant en pratique diverses techniques qui peuvent, je pense, m'être favorables dans le cadre de ma pratique en travail social. Dans cette perspective, mon objectif n'est pas de les conserver égoïstement pour moi, mais de les faire partager aux autres.

- **Motivations en lien avec les expériences du terrain**

J'ai été fortement affectée par le décalage entre les aspirations des personnes migrantes et les obstacles inhérents au pays d'accueil : Lors de mon premier stage probatoire dans une structure accueillant des personnes migrantes en insertion professionnelle, j'ai découvert les difficultés que pouvaient présenter les personnes migrantes à se remettre dans la vie active et à obtenir un emploi dans le pays d'accueil.

De ce fait, j'ai été particulièrement touchée par le décalage entre l'engagement dont fait preuve les personnes et les divers obstacles relatifs à leur situation personnelle, à savoir l'acquisition de la langue française, les exigences liées à l'obtention des différents permis, la non reconnaissance des expériences professionnelles passées ainsi que les diverses dimensions inter et intra personnelles de chacun pour aboutir à une reconversion professionnelle.

Par la suite, j'ai découvert aussi les différents parcours de vie et les différents aspects qui poussent les personnes à s'exiler. C'est par ce biais là que ma militance pour cette cause et mes incompréhensions ont surgi, ainsi que ma curiosité pour cette thématique.

J'ai été fortement surprise par l'impact d'un atelier d'écriture : Durant mon premier stage au sein de la mesure Bio+ à Renens auprès de personnes migrantes en recherche d'emploi , j'ai eu l'occasion de mettre en place un atelier d'écriture dans le but d'offrir aux participants un espace pour améliorer leurs compétences dans l'expression écrite du français.

Cependant, j'ai découvert que les exercices ludiques autour de l'écriture avaient abouti à un autre résultat celui de "déposer" les ressentis de leur vie quotidienne ou d'exhumer des souvenirs passés. Très vite, le cadre de l'atelier a pris une autre dimension sous la forme de discussions de groupe autour de leur détresse, de leur colère, de leur émotion. Je n'avais jamais imaginé, initialement, que l'écriture pouvait être un prétexte à l'expression ou à l'échange d'émotions de la sorte. Suite à cela, je me suis questionnée sur l'intérêt d'institutionnaliser des espaces comme celui-ci dans des institutions sociales afin de surmonter ou évacuer diverses frustrations ou émotions.

J'ai été parfois choquée par les conditions d'accueil des migrants : En effet, lors de ma deuxième formation pratique dans un centre d'accueil de jour, accueillant plus de 200 participants, j'ai été

confrontée à des situations de vie particulièrement dramatiques et précaires, résultant de conditions d'accueil assez révoltantes. A travers mes observations et à travers divers témoignages, plusieurs éléments m'ont frappés, tels que :

- Des personnes en position de prostration ou de sidération, c'est à dire en suspens dans leur parcours de vie, sans projet, en attente d'une réponse à leur demande d'asile.
- Des demandeurs d'asile résidant dans des centres d'hébergements collectifs depuis plus de deux ans où les chambres contiennent de quatre à vingt personnes alors que cette forme d'hébergement devait être provisoire.
- Des personnes surmédicalisées, consommant des médicaments pour faire face au manque de sommeil, au stress, à l'attente administrative, aux traumatismes liés aux conflits dans leurs pays d'origine ou aux souvenirs de leur parcours migratoire.

En conséquence, je me sens questionnée par cette politique d'accueil et je me demande comment on peut se reconstruire dans l'attente, dans le provisoire, dans l'absence d'objectifs. On peut se poser, également la question de l'intimité dans ces espaces de vie collectifs et les modalités de prise en charge par rapport à leur bien-être et leurs éventuels troubles psychiques.

Il se pose aussi la question de leur cloisonnement qui, selon moi, mettent ces personnes dans un accès limité à l'espace public. Enfin, quelle est leur part de maîtrise de leur destiné et leur pouvoir de se prendre en charge lorsque leur dossier est entre les mains de l'administration.

J'ai été ravie du résultat des ateliers créatifs sur le quotidien des migrants : Au cours de cette formation pratique, j'ai proposé à l'équipe d'organiser un atelier de tricot hebdomadaire et de mettre en place plusieurs activités d'expressions artistiques. Il se trouve que ces moments de création artistique ont constitué, pour certains, une sorte de "parenthèse" dans leur quotidien mais également des espaces d'épanouissement personnels où certains ont pu acquérir des compétences nouvelles ou faire ressurgir des ressources oubliées.

A travers ces échanges basés sur le don et le contre don des savoir-faire, certains participants ont été valorisés et ont ainsi développé des rôles sociaux au sein de l'institution. Cette expérience m'a révélée à quel point un support artistique pouvait être puissant dans la création de lien, dans l'expression et l'apaisement des émotions, mais aussi dans la reconnaissance sociale que les usagers attendent.

C'est à travers ces diverses expériences que je me suis questionnée sur la créativité artistique prise comme un vecteur d'amélioration des situations individuelles des migrants. A ce titre, elle pourrait être considérée comme un réel outil pour les travailleurs sociaux.

• Motivations professionnelles

En tant qu'éducatrice, dans mon futur parcours professionnel, je souhaiterais mettre en place des ateliers ou des espaces d'expressions dans les institutions. De plus, j'aimerais donner une couleur personnelle à ma pratique professionnelle par le biais de divers outils créatifs pour pouvoir varier et adapter au mieux mon accompagnement auprès des usagers. Ces outils me semblent adaptables à tous les individus qui souhaitent s'engager dans un processus créatif.

C'est pour cette raison qu'à travers cette recherche, je voudrais mieux cerner les outils envisageables et les effets qu'ils peuvent générer sur les usagers. De plus, en étudiant plus

précisément les aspects qui englobent les effets et modalités de la migration en Suisse, j'espère acquérir un bagage d'informations utiles pour mon orientation future que j'envisage auprès des personnes migrantes.

1.4 Objectifs de la recherche

- **Objectifs personnels**

- Acquérir des éléments concrets sur la question de la migration afin de faire évoluer ma vision de la situation et nuancer mes observations de terrain en faits objectivables.
- Développer une meilleure compréhension et performance des outils créatifs et de leurs effets sur les usagers dans la pratique des travailleurs sociaux.
- Rédiger, sous la forme d'un mémoire, une recherche approfondie sur ce thème des outils créatifs au service de l'action professionnelle quotidienne des acteurs sociaux.

- **Objectifs théoriques**

- Connaître les différents termes en lien avec la migration.
- Identifier les différents enjeux que la migration prend en compte.
- Approfondir ma connaissance de la politique d'intégration des migrants en Suisse.
- Connaître plus en détail la notion de créativité.
- Prendre connaissance des interférences et corrélation entre travail social, migration et créativité.

- **Objectifs professionnels**

- Mieux comprendre le phénomène général de migration pour mieux accompagner les migrants.
- Adopter une meilleure connaissance de la situation de vie quotidienne des migrants
- Acquérir des exemples ou des idées d'outils créatifs pour mieux accompagner les personnes migrantes.

2 Cadre théorique

2.1 Créativité

2.1.1 Introduction et définition de la créativité

- **Introduction**

Pour initier ce projet, j'ai choisi d'orienter mes premières recherches autour du concept générique de « créativité ». Cette notion m'a apporté plusieurs éléments intéressants de compréhension comme l'intérêt pour l'individu de se placer dans une position active, réflexive, innovatrice. En réalité, d'être maître de son existence et sa destinée dans un « processus créatif » qui place l'individu dans une volonté d'introspection.

Toutefois, je me suis rendue compte que la notion de « créativité » est trop polysémique et qu'elle ne me permet pas de cibler l'intérêt des outils créatifs ainsi que leurs effets. C'est pourquoi, j'ai souhaité aller rechercher dans l'« art thérapie » cette compréhension des outils que cette discipline nomme « médiateurs artistiques », comme support neutre dans le lien thérapeutique. Cette analogie me permettra, je l'espère, de révéler quels genres de supports seraient bénéfiques dans l'accompagnement des usagers pour les travailleurs sociaux. Mais avant, je chercherais à savoir dans un premier temps si des formes de créativité sont d'ores et déjà exploitées ou non dans le travail social.

- **Définition de la créativité**

Selon le dictionnaire fondamental de psychologie, cité par Rouquette, la créativité se définit ainsi : « capacité de produire des œuvres nouvelles, d'user de comportements nouveaux, de trouver des solutions nouvelles à un problème » (Larousse, 1997 cité par Rouquette 2007, p.10). Cette définition met en avant une posture dynamique de l'individu où celui-ci est en perpétuelle mouvement et en quête de nouveauté.

Christian Jung met en avant également cette idée en définissant la créativité comme « une conduite constante d'apprentissage (...) un cheminement vers plus d'autonomie et d'indépendance ». Cette créativité serait, selon lui, « un acte de libération de l'homme », car l'individu serait également « amené à agir sur son milieu environnant et à se positionner par rapport à ce qui existe déjà ». Par ces définitions, on comprend ainsi que le Sujet dans une position créative se place comme acteur de sa vie et cherche à se situer face à son environnement en re-questionnant les acquis pour en extraire une dimension nouvelle et personnelle (Jung, 2002, p.111, 113).

Cette créativité serait également un moyen de se détacher des autres pour définir son identité. Elle serait d'ailleurs une caractéristique précise de la personne. Dans cette acception, chaque être humain serait en mesure de créer et de déployer des ressources personnelles permettant ainsi de colorer sa propre nature. (Rouquette, 2007, p.7, 18).

2.1.2 Acte de créer

L'acte de créer ou l'action de se placer dans un « processus créatif » demande à l'individu de mettre en pratique ses représentations du monde et sa réalité à travers sa propre vision et ses propres ressentis (Jung, 2002, p.108-109). Selon l'auteur, le fait de créer et d'inventer demande à la personne de « se réapproprier son histoire » mais aussi de chercher « à exprimer ses sentiments, ses désirs, sa peur, pour ensuite les communiquer à son environnement, à la collectivité » (Jung, 2002, p.112).

Le point de départ de cet acte créateur viendrait d'abord d'un besoin ou d'une nécessité à vouloir s'exprimer ou se libérer de quelque chose. De la sorte, le créateur à cette possibilité de divulguer ce qu'il a envie de transmettre ou non à autrui. Puis, dans le processus créatif, celui-ci est « livré à lui-même » et « se découvre des capacités et des potentialités, mais aussi des limites et des fragilités ». Celles-ci viendraient s'entrechoquer pour ainsi offrir une meilleure connaissance de soi. Enfin, l'individu tente de poser des questions et d'apporter des réponses nouvelles à ce qu'il est ou à ce qui l'entoure pour ainsi se positionner (Jung, 2002, p.109- 110).

2.1.3 Créativité et travail social

Selon Jung (Jung, 2002, p.118-119) le travail social est « l'action censée donner du sens à l'homme et à la société tout entière ». Ainsi « donner du sens » serait, selon l'auteur, de permettre aux usagers d'aller rechercher leur raison d'être. Celui-ci parle du travail social comme un « travail de libération » et de « conscientisation » et non pas comme un travail d'emprisonnement ou de moralisation. Les professionnels ne seraient donc pas là « pour combler les manques, mais bien pour creuser les désirs » et offrir des outils permettant l'émancipation des populations dont ils s'occupent. Le rôle des travailleurs sociaux serait donc de stimuler la créativité chez la personne pour lui permettre de trouver elle-même « des réponses nouvelles à des situations données » (Jung, 2002, p.115-119). Finalement, “User de sa créativité pour trouver des outils créatifs afin de développer la créativité d'autrui”.

Dans le cadre institutionnel, diverses activités à caractère artistique conduites par les professionnels sont souvent organisées et peuvent avoir des « vertus bénéfiques » pour les participants comme de s'engager dans une action, créer de la cohésion, dynamiser leur vie quotidienne ou encore développer de nouvelles capacités. Par contre, de par le contexte et les objectifs de ces ateliers, cela ne permet pas de parler ici d'outils permettant une action thérapeutique. Ces activités auraient donc plutôt, selon Dubois, une « visée occupationnelle ou ré-éducationnelle » (Dubois, 2015, p.53). Toutefois, la psychothérapeute et plasticienne Martine Colignon met en place des ateliers de médiations artistiques avec des personnes migrantes primo-

arrivantes. Elle démontre en cela que, sans être des ateliers qui se veulent au départ thérapeutique, le support artistique « permet de dénouer l'angoisse et d'exprimer des problématiques douloureuses souvent d'ordre identitaire qui n'ont pas trouvé d'espace pour se dire » (Colignon, 2006, p. 180). De plus, dans son texte l'auteur met en évidence le témoignage d'un participant qui décrit ses ateliers comme : « un point fixe et fort à partir duquel je peux commencer à récolter les fragments de mon histoire, à la recoudre pour en dessiner le trajet et non plus les ruptures, sans faire déballage de ma vie et sans que l'on me propose une orientation » (Colignon, 2006, p.183). Selon cet auteur, les ateliers iraient donc au-delà d'un simple but d'occupation avec une démarche plus complète : "déposer" une émotion ou une souffrance et faire le bilan de sa vie.

2.1.4 Art thérapie et médiateur artistique

L'art thérapie est une discipline qui rassemble deux compétences : l'art et la psychologie. Sa particularité se situe dans le fait qu'elle utilise des « médiums artistiques » qui visent une meilleure compréhension de sa situation personnelle et un soulagement de ses souffrances psychiques et physiques (Labrèche et Hamel, 2010, p.23). Ainsi l'imagination de la personne en souffrance est captée par le support qui la motive à se mettre en action pour gérer son propre chemin de guérison de manière plus autonome (Jung cité par Labrèche et Hamel, 2010, p.35). L'expression artistique favorise une prise de conscience sur ses forces et ses ressources, puis en déposant ses émotions ou ses angoisses internes en illustration les personnes arrivent à changer celles-ci pour les modifier en images plus acceptables (Labrèche et Hamel, 2010, p.62-63). Ainsi la personne prend de la distance avec ses souffrances et « restructure son identité et son intégrité personnelle » (Labrèche et Hamel, 2010, p.62).

Dans cette psychothérapie, ce n'est pas les interprétations, le résultat de la production ou l'esthétique qui sont essentiels mais bien le processus dans lequel le patient se place et également le lien thérapeutique qui n'est alors plus duel mais triangulaire (Dubois, 2015, p.52 ; 61). D'ailleurs, le thérapeute doit assurer une neutralité et ne pas transmettre ses jugements et ses désirs personnels (Dubois, 2017, p.153). La séance n'est pas divisée entre un temps de réalisation et un temps de parole mais bien entre « une intrication de ces deux modes de langage » où le thérapeute intervient à tout moment en apportant des éléments ou des propositions pour encourager le patient à aller vers « de nouveaux champs d'exploration ». C'est « un mode d'échange autour de l'œuvre en train de se faire » qui crée un « langage commun » qui est spécifique à une « médiation artistique » (Dubois, 2017, p.37).

2.2 Migrations et migrants

2.2.1 Introduction et définition de la migration

• Introduction

Pour questionner les notions de migrations et de migrants, je souhaitais d'abord mettre en avant une définition générique et large de ce concept. Puis, comparer deux auteurs qui m'ont

particulièrement intéressés de par leur point de vu. Il s'agit de Jean-Claude Métraux, psychologue à l'association « Appartenance » à Lausanne et de Claude Bolzman, professeur à l'Ecole Sociale de Genève et chercheur. J-C Métraux me touche par sa vision humaniste et sa volonté de repenser l'altérité par une reconnaissance mutuelle entre les êtres humains, en dehors de toute dimension culturelle. Sa manière de faire comprendre la migration à travers la métaphore d'un bouleversement existentiel propre à chacun m'a permis de porter un autre regard sur « le migrant ». Bolzman, lui, déploie une connaissance détaillée sur la question migratoire dans le temps jusqu'à l'adaptation dans le pays d'accueil, ce qui m'a apporté une vision précise et complète des problématiques qui se jouent autour de la migration.

- **Définition de la migration au sens générique**

Selon Le Petit Larousse, la migration se définit ainsi : « déplacement d'une personne quittant son lieu de résidence pour un autre lieu, dans son pays ou à l'étranger ». Plus loin, la migration est considérée « comme un mouvement d'un lieu vers un autre qui met en avant la présence physique d'un espace délimité » (Le Petit Larousse, 2016).

- **Définition de la migration au sens de Métraux**

Jean-Claude Métraux, psychiatre et fondateur de l'association « Appartenance » à Genève parle également de cette migration sous le terme de « migration spatiale » lorsqu'il s'agit de franchir une frontière. Toutefois, le psychiatre va plus loin dans cette définition et compare la migration à un « monde » qu'on quitterait pour un autre. Ce « monde » dont il parle se formerait simplement par la création d'une communauté avec des valeurs, des appartenances et un sens commun comme par exemple : la famille, l'école, le travail etc... Une simple modification des fondements de cette communauté changerait le système tout entier en laissant place à un autre « monde ». C'est dans ce changement que Métraux parle de migration temporelle. Pour lui, ce mouvement est perpétuel dans la vie d'un être humain et l'adaptation est constante lorsqu'il y a une forme de changement (Métraux, 2011, p.50-55). La migration serait donc omniprésente partout, sous plusieurs formes.

- **Définition de la migration au sens de Bolzman**

Claude Bolzman, professeur à l'école sociale de Genève et chercheur fait une distinction entre le fait de s'exiler et de migrer. La personne en situation de migration fait le choix de quitter son pays pour un autre et se sent libre de pouvoir y retrouver en fonction de ses envies (Bolzman, 1996, p. 27). Alors que la personne qui s'exile à « *l'obligation de quitter son pays suite à un contexte de violence politique et de chercher refuge dans un autre Etat pendant une période dont on ne peut prévoir la durée* » (Bolzman 1996, p. 30). L'auteur distingue alors deux formes de migrations, une « volontaire » et une « non-volontaire ». Toutefois, Richemond met en évidence que ces deux catégories sont « *les deux extrêmes d'un continuum* » et que la séparation entre les deux formes de migration n'est pas aussi nette. En effet, il y aurait des personnes mises sous pression qui auraient le choix de choisir leur pays d'orientation (Richemond, 1988, cité par Bolzman, 1996, p.28). Toutefois, il a été recensé en 2015, 53 millions de personnes victime de migrations forcées dans le monde (Rodier, 2017, p.25).

2.2.2 Causes géopolitiques de la migration

Les déplacements de personnes ont toujours existé, cependant les flux actuels résulteraient selon Bolzman de trois spécificités majeures :

- La première caractéristique fait référence au fait que la planète est divisée en Etats-Nations « souverains et égaux au niveau de la législation internationale » depuis le XXème siècle ce qui a généré un phénomène nouveau : une migration gérée de manière internationale (Matthieu et Noriel, 1991, cité par Bolzman, p.21).
- La deuxième spécificité résulte du fait que le monde est influencé par « *l'économie de marché* » ayant comme conséquence, une libre circulation internationale favorisant « les conflits d'intérêts », « les inégalités » et « les situations de violence » encourageant les peuples à fuir face à la pauvreté.
- Enfin, le troisième élément se situe dans « le développement technologique » ce qui a permis une meilleure communication entre les pays sur le plan de l'information, de l'échange puis un accroissement des déplacements (Bolzman, 1996, p.22).

Autrefois, les mouvements de population étaient centrés en Europe du fait des guerres et des régimes fascistes, jusqu'en 1950. Puis, à partir de 1960, la problématique des réfugiés a commencé à se déplacer vers les régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine (Bolzman, 1996, p.23) offrant un phénomène de déplacement des pays du tiers monde vers les pays industrialisés jusqu'à obtenir des déplacements dans toutes les directions à partir du XXIème siècle. D'ailleurs, Rodier met en évidence que « 60% des migrations s'effectuent entre pays de même niveau de développement et que les mouvements Sud/Sud représentent la majorité des déplacements ». On ne parle donc plus aujourd'hui de déplacement uniquement du Sud vers le Nord mais d'une « crise migratoire » globale (Rodier, 2016, p.20, 27).

2.2.3 Migrants et parcours migratoire

La notion de « migrant » indique des personnes « qui par choix, par nécessité ou par contrainte, quittent leur pays pour aller s'installer dans un autre ». Par ailleurs, une personne qui s'exile comme cela a été évoqué par Bolzman se verra octroyer le statut de « réfugié » par les pays signataires de la Convention de Genève de 1951. Ce statut indique que la personne est à protéger si elle déclare être menacée de persécutions du fait de son opinion politique, de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social dans son pays d'origine (Rodier, 2016, p.13).

Les motifs d'une migration peuvent être divers. Ils peuvent être liés à « des instabilités politiques, économiques, climatiques (...) » mais également, rattachés à des facteurs individuels et personnels (Rodier, 2016, p.17 ; Zeugin, 2007, p.13). Selon Petersen, « l'impulsion migratoire » viendrait de quatre facteurs : « la pression écologique (rapport de l'homme à la nature), la pression politique (rapport à l'Etat), les aspirations (rapport aux normes) ou ce qu'il appelle « l'environnement social » ou *social momentum* (rapport aux autres hommes) » (Petersen, 1961 cité par Bolzman 1996, p.27).

Selon Bolzman, les situations de migrations sont difficiles car les personnes qui se déplacent auront très peu d'emprise sur les conditions du voyage et sur la « nouvelle réalité sociale » qui s'offre à eux à leur arrivée dans un autre pays, en particulier les personnes forcées de quitter leurs racines.

Pour eux, l'objectif principal est de passer la frontière pour se sentir protégé. Peu importe ce qui les attend derrière celle-ci. Ainsi, le choix du pays d'orientation se fait en fonction de l'impression que les personnes se font de l'accessibilité du pays en terme d'accueil (Bolzman, 1996, p.96-97). Toutefois, « les conditions de vie » dans les pays limitrophes, souvent surchargés par les réfugiés qui fuient leur pays en crise sont insoutenables. Les personnes se retrouvent souvent dans des camps de réfugiés en situation légale précaire, avec peu de possibilité d'accéder au marché de l'emploi sans compter la pression des autorités « qui, confrontées à cet afflux soudain, les pressent de chercher un autre asile ». Ces situations de transition “entre deux pays” souvent non définitives peuvent avoir des répercussions graves sur l'état psychique des migrants (Bolzman, 1996, p.76).

2.2.4 Arrivée et adaptation des migrants dans le pays d'accueil

L'arrivée dans le pays d'accueil demande aux personnes migrantes de répondre à une attitude appropriée ainsi qu'à des conditions précises d'admission. L'adaptation en fait partie.

L'adaptation dans « la sociologie des migrations » est définie par Bolzman de la manière suivante : « processus à travers lequel les migrants se conforment aux exigences que la société de résidence pose à leur égard ». En ce sens, la personne migrante aura tout intérêt à avoir de grandes capacités d'adaptation dans le pays d'accueil pour pouvoir s'intégrer au mieux. C'est à dire dans les termes de l'auteur : être capable de participer dans une société à la vie social, économique et politique (Bolzman, 1996, p.40). Ainsi l'adaptation doit se faire à la fois sur le plan économique en accédant au marché de l'emploi ; sur le plan culturel en intériorisant les codes culturels du nouveau pays et sur le plan social en établissant un réseau relationnel (Bolzman, 1996, p.85).

Toutefois cette adaptation n'est pas chose facile pour les personnes migrantes car la distance culturelle peut être énorme selon la distance géographique qui les sépare de la population d'accueil. Claude Bolzman estime que plus la distance entre deux pays est grande, plus la méconnaissance instaure des stéréotypes peu réalistes qui façonnent des préjugés sur « l'autre ». C'est à ce titre que la société d'accueil peut exprimer des réticences face à l'accueil de migrants ou développer des attitudes de domination envers eux, en les discriminant ou en les marginalisant (Bolzman 1996, p.39).

Pour ce faire, Stein propose un modèle de compréhension qui illustre les étapes d'adaptation dans le pays d'accueil pour les personnes migrantes. Celui-ci est divisé en quatre phases (Stein cité par Bolzman 1996, p.73) :

- Une « période de deuil » qui se caractérise par la conscientisation d'avoir perdu son rôle social et professionnel habituel ainsi que son identité culturelle. C'est à ce moment-là que des problèmes psychologiques peuvent apparaître en rapport avec les conflits de leurs pays, leur parcours migratoire ou le sentiment de perte.
- Une « période de lutte pour la récupération de ce qui a été perdu » avec une envie profonde de refaire sa vie, qui se manifeste une ou deux années après leur arrivée.

- Une période d'accomplissement de « *son adaptation à la nouvelle société* » avec le sentiment d'avoir atteint les objectifs fixés qui intervient après quatre à cinq années dans le pays d'accueil.
- Une période de « *stabilité* » qui peut toutefois concorder avec « un déclin de son statut socioprofessionnel », relâchant les efforts entrepris.

J-C Métraux, lui, précise que le fait de « vivre dans un autre monde », engendre souvent au départ chez ces personnes des conflits de valeurs permanents entre pays d'origine et pays d'accueil (Métraux 2011, p.75). Puis, vient le temps d'« être de ce monde », en adoptant soit une attitude d'assimilation envers les codes culturels, afin d'appartenir à la société d'accueil, soit en reconnaissant l'apport des deux pays comme une ressource à part entière pour soi (Métraux, 2011, p. 89-92).

2.2.5 Évolution de la politique d'immigration en Suisse

La politique Suisse en matière de migration a adopté plusieurs visages au cours des siècles. Au 19 siècle jusqu'à la première guerre mondiale, le pays était particulièrement ouvert en terme d'immigration recherchant des mains d'œuvres dans les pays voisins pour faire évoluer l'économie du pays. En 1914, cette ouverture se resserre par peur de l'« envahissement ». C'est à ce moment que le pays commence à mettre en place des contrôles plus restrictifs. La main d'œuvre est alors acceptée à condition que les personnes ne s'installent pas. Puis à partir de 1990 jusqu'à aujourd'hui, l'accent est mis sur une migration diversifiée avec une prise en considération des situations au cas par cas, distinguant de la sorte le « bon » migrant « désiré » du « mauvais » migrant « indésirable ». Ainsi, celui qui est « désiré » doit avoir le profil d'un bon citoyen qualifié qui peut faire évoluer le pays d'une manière ou d'une autre. Dans cette optique, divers accords de circulation ont été mis en place entre les pays permettant de faciliter ou de restreindre les flux d'une manière plus justifiable, notamment avec l'accord de Dublin dans le domaine de l'asile. Accord qui a pour but d'éviter qu'une personne dépose deux demandes d'asile en Europe avec un système d'empreinte déterminant ainsi le pays d'attribution. Cette politique restrictive démontre aujourd'hui des abus considérables qui ont comme conséquence une migration clandestine en hausse, avec des personnes non protégées ainsi que des ghettoïsations aux niveaux des frontières et même à l'intérieur des pays où les situations de vies sont les plus précaires (Zeugin, 2007, p.30-34).

2.3 Accompagnement social des personnes migrantes

2.3.1 Introduction

Nous avons vu précédemment que le vécu dans le pays d'origine et le parcours migratoire peut engendrer des traumatismes violents chez les personnes migrantes. En effet, ces traumas s'articulent en fonction de leur vécu et se mélangent bien souvent, aux conditions d'accueil « inhospitalières » et à l'adaptation difficile dans le pays d'accueil (Pestre, 2010). L'accompagnement des personnes migrantes est donc complexe pour les travailleurs sociaux, confrontés régulièrement à des limites comme des codes culturels différents, des situations

géopolitiques méconnues, des barrières de langage ainsi que des traumas personnels et particuliers, etc... Ce chapitre identifie ces traumas, les obstacles rencontrés par les professionnels dans leur pratique ainsi que les outils envisagés pour améliorer ces difficultés.

2.3.2 Confrontation aux divers traumas des migrants

Dans une enquête de terrain auprès des personnes requérantes d'asiles, Carine Donze-Liechti (1997), assistante sociale, a pu relever différents paramètres qui causeraient des problèmes de santé chez les personnes migrantes au moment de l'arrivée comme : « une perte des repères sociaux » (crise d'identité culturelle, rupture brutale d'un projet de vie, etc...), « une perte des repères affectifs » (manque de la famille, culpabilité d'être parti, solitude, etc...), des contraintes imposées par le pays d'accueil (décision d'asile, structure d'accueil difficile, rôle infantilisant ou assisté par les divers professionnels de la procédure d'intégration, etc...) (Donze-Liechti, 1997, p.10-11 ; p.53-55)

Ces problèmes de santé se caractériseraient comme suit :

- Des troubles du sommeil et de l'alimentation.
- De l'apathie, de la fatigue, des états dépressifs et, des états de sidération, etc...
- Des symptômes corporels comme lombalgie, allergies, démangeaisons, etc...
- Des complexes de persécutions, des hallucinations.
- Des manifestations agressives, verbales et physiques.
- Des troubles liés à l'abus d'alcool.

Elise Pestre (2010) ajoute également dans son observation sur la condition des réfugiés des symptômes comme une altération de la mémoire, des amnésies, des hypermnésies, des troubles de l'attention, des modifications dans la personnalité de la personne comme une sensibilité exagérée, des problèmes de libido, des comportements associables ainsi que des troubles psychotiques (clivage, déréalisation, dépersonnalisation, paranoïas, etc...) (Pestre, 2010, p.71). De plus, cette dernière met en avant le fait que les personnes ont une tendance à répéter des situations de déjà vu en cherchant à retrouver inconsciemment des situations qu'elles auraient vécues pour « se défaire de l'agonie en la revivant » comme des situations de danger, des images évocatrices du passé, « des états d'hypervigilance » ou « des décharges impulsives » (Pestre, 2010, p.80).

Les auteurs mettent en évidence que le corps est omniprésent dans le discours des réfugiés pour évoquer les traumas vécus. Pestre dit qu'il joue un rôle de « porte-parole » quand le langage est impossible. Donze-Liechti renchérit en affirmant que cela constitue une alerte qui sous-entend « regarde-moi », « je ne sais pas exactement où j'ai mal, mais j'existe, alors fais quelque chose pour moi » (Donze-Liechti, 1997, p.57-60). De plus c'est souvent avec un corps atteint que la personne migrante pourra prouver « son passé de persécutions » auprès des autorités (Pestre, 2010, p.95). Ces signes sont donc pour les professionnels des éléments importants à prendre en considération dans l'accompagnement et la réorientation des personnes vers des thérapies adaptées.

La solitude est également recensée par les professionnels comme un facteur aggravant. En effet, les personnes migrantes en fonction de leur culture d'origine vivent parfois en famille élargie ou

en communauté. Elles ne sont donc parfois pas prêtes à se retrouver seules (Donze-Liechti, 1997, p. 63).

Elise Pestre déclare également que « le fait d'être isolé et de vivre sans les siens est en soi une transgression à l'égard de sa culture d'origine » (Pestre, 2010, p.70). Cette solitude accentuerait donc un sentiment de culpabilité et un état de mal-être chez les personnes migrantes. La réponse des personnes sera soit un besoin intense de combler cette solitude par le déploiement d'une suractivité, soit une tendance à s'isoler davantage par révolte. Dans ce cas, le fait de se retrouver seul loin de son clan pourrait être vécu comme une punition d'avoir abandonné les siens.

Donze-Liechti met donc en avant le pouvoir évocateur et régénérant des espaces de vie dans le pays d'accueil pour permettre aux usagers de retrouver des éléments de leur culture en cuisinant, dansant ou en écoutant de la musique de leur pays d'origine afin d'améliorer leur bien-être (Donze-Liechti, 1997, p.63)

A travers cette typologie de symptômes appelée également « état post-traumatique », nous remarquons que le suivi des personnes migrantes ne peut se faire qu'en prenant en compte la singularité du sujet. Singularité qui a souvent tendance à se dissoudre dans le traitement collectif et administratif des questions qui se font jour à l'arrivée du sujet dans son nouveau pays d'accueil.

Une vigilance particulière devra être mise en œuvre pour prévenir ces signaux repérés. Il a été évoqué, ici aussi, l'importance de faire un « pont » entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil pour permettre une intégration progressive.

2.3.3 De l'inactivité au statut social

A l'arrivée dans le pays d'accueil les personnes migrantes se retrouvent souvent sans repères, ne maîtrisant parfois plus le déroulement de leur existence et n'en percevant plus les finalités. Leur projet de vie est interrompu et les personnes migrantes doivent souvent reprendre au départ tout leur projet de vie (Donze-Liechti, 1997, p.69). Cependant, construire un tel projet, seul, sans les siens, loin de son pays, est souvent inenvisageable. Cette projection même est très culpabilisante pour cette fenêtre ouverte sur un avenir loin des siens. D'ailleurs « la peur du futur est très présente » selon l'auteur. Sans compter que l'étiquette "migrant" ou "requérant d'asile", stigmatise et « enferme l'individu dans une catégorie sociale ne lui permettant ni de progresser, ni de retrouver une identité », car selon les auteurs Grinberg et Grinberg (1986), il faudrait se créer une identité propre aux critères du pays d'accueil pour pouvoir s'adapter (Grinberg & Grinberg cité par Donze-Lietchi, 1997, p.63). En définitive, la logique de l'intégration et le fait que les requérants d'asile se retrouvent sans ressources obligent ceux-ci à avoir forcément « recours à l'assistance » (Donze-Liechti, 1997, p.72-79).

Pestre met en évidence que pour redonner un statut aux personnes migrantes, il faut pouvoir en tant que professionnels leur redonner une place au sein des autres, en reformant ainsi une petite communauté. Ce recours socialisant est selon elle, « une béquille » pour réinjecter du sens et une raison de vivre. Il peut s'agir par exemple, d'un collectif militant pour une cause.

Ce point permettrait un sentiment d'appartenance ainsi qu'une reconnaissance face à sa situation. Pour l'auteur, c'est une façon pour le requérant de retrouver de l'espoir et de s'extirper de l'attente

des autorités qui « aliment la douleur ». La prise en charge doit donc favoriser ce lien social en recréant « une enveloppe sociale et culturelle » pour que « les processus psychiques » réparateurs refassent surface (Pestre, 2010, p. 147 ; 220). Donze-Liechti a également pensé à combler cette inactivité et les divers symptômes évoqués plus haut, en favorisant la réalisation de projets. Cependant celle-ci s'est retrouvée très vite en difficulté pour motiver les requérants. En effet, elle a pu observer que c'est seulement au moment où les personnes arrivaient à sortir de leur léthargie qu'elle arrivait à co-construire un projet avec eux (Donze-Liechti, 1997, p.56-57).

Dans un autre ordre d'idée, Freud donne une explication de ce que peut provoquer le trauma sur l'activité de la personne en affirmant qu'un événement traumatique « provoquera à coup sûr une perturbation de grande envergure dans le fonctionnement énergétique de l'organisme et mettra en mouvement tous les moyens de défense ». « Le principe de plaisir » est donc « tout d'abord mis hors d'action » (Freud cité par Pestre, 2010, p.232-234).

2.3.4 Témoignage comme actualisation du trauma

Selon Elise Pestre, un certain nombre de réfugiés possèdent beaucoup de difficulté à témoigner de leur passé. Les trous de mémoire se mêlent à la difficulté de se livrer à des inconnus. Ces propos illustrent bien cette gêne : « montrer notre cœur à un étranger, parler de ce que nous ressentons, mettre à nu nos sentiments de rescapés, ça nous choque au-delà de toute limite » (usager cité par Pestre, 2010, p.70). L'auteur met en évidence également que l'oubli et la perte de mémoire est récurrente chez les personnes migrantes qui auraient vécus des situations dramatiques. « Le réfugié est envahi psychiquement par ce passé irreprésentable qui ne laisse plus d'espace à sa mémoire immédiate ni à d'autres types de pensées ». L'effacement est donc nécessaire selon l'auteur pour survivre après un choc. Leur récit est donc la plupart du temps « anesthésié », dépourvu d'émotions ou même stéréotypés, comme « appris par cœur » ou même inventé (Pestre, 2010, p.72-76). Ici, en l'occurrence, les personnes ont souvent la sensation que leurs propos ne seront pas crus par le récepteur, de par leur violence. Ils s'adaptent donc à ce que celui-ci souhaite entendre et il crée pour eux-mêmes un discours intermédiaire moins douloureux. De plus, il cherche à « endosser la figure du héros » pour « répondre à l'attente juridique en jeu : être une victime noble » sans compter qu'il y a parfois pas « d'autre choix que d'afficher le décès des autres comme preuve de sa propre survie ». Enfin « comment dire à l'autre ce que l'on n'est pas prêt à entendre soi-même » comme la difficulté d'aborder son propre vécu (Pestre, 2010, p.103 ; 116).

L'impératif de devoir témoigner auprès des autorités au moment de l'arrivée afin de faire valoir son récit comme assez convaincant pour pouvoir rester dans le pays est selon l'auteur vécu comme « une dictature de la parole » qui recense sans cesse le passé donc un état post-traumatique. De plus, cette position d'obligation peut réactualiser certaines scènes vécues face au bourreau (Pestre, 2010, p.68 ; 98). Cette domination, cette exigence peuvent être interprétées comme une forme de violence.

Toutefois, l'auteur met en évidence que c'est lorsqu'il s'agit de témoigner dans sa propre langue que le risque d'actualiser les traumas sont les plus grands pour la personne, car sa langue ramènerait des symboles et des images qui réafficheraient des symptômes particuliers. Ce serait donc l'apprentissage d'une langue étrangère comme celle du pays d'accueil, par exemple, qui

permettrait de transposer ses traumas et de se détacher de sa propre singularité. Selon l'auteur : « Les nouveaux codes langagiers réintroduisent de l'altérité là où le sujet a perdu confiance dans le langage » (Pestre, 2010, p.210). Cet apprentissage de la langue serait donc à la fois une exigence du pays d'accueil (contrainte) et la seule option de survie (libération) ?

2.3.5 Espaces tiers comme « solution de survie » et comme modèle d'accompagnement.

Les professionnels qui travaillent auprès des personnes exilées reviennent souvent sur l'idée qu'il faut permettre aux migrants de se placer « entre deux langues », « entre deux mondes », comme un espace transitoire entre un passé et un futur. Pestre appelle cela « une aire transitionnelle », « un espace intermédiaire et séparateur » (Pestre 2010, p. 217). Tessier, éducateur qui utilise diverses formes artistiques dans le travail du social, nomme cela des « espaces intersticiels » en ayant même créé une pédagogie de l'interstice comme méthodologie d'intervention (Tessier, 2014, p.128).

Cela revient aussi dans des thérapies comme l'art-thérapie qui utilise un « médiateur » dans un espace défini pour offrir un espace tiers, comme vu précédemment. Selon Pestre les structures d'accueil social, thérapeutique ou les centres de soins feraient justement partie de ces « espaces tiers », car ils permettraient de créer « une enveloppe sociale et culturelle » où « des processus psychiques sont à même de se produire ». Il y a donc bien ici l'idée de faire le lien entre ce que l'auteur appelle « le dehors et le dedans » chez la personne (Pestre, 2010, p.219-2020).

C'est ici qu'intervient dans ces espaces, des méthodes d'interventions permettant à l'usager d'acquérir des outils lui permettant de mettre en pratique, petit à petit, une nouvelle réalité. Finalement, créer un « ailleurs », comme le dit Tessier afin de « structurer l'idée positive de demain ». C'est donc, selon lui, aux personnes qui l'accompagnent dans ce processus comme les travailleurs sociaux, par exemple, qui doivent permettre le retour à des aspirations en faisant « rêver », « rêver de réussir quelque chose », « rêver d'être digne de respect » , etc. Finalement de retrouver un « empowerment ». (Tessier, 2014, p. 121-123).

Dans la pédagogie de l'interstice, l'auteur met en avant trois fondements indispensables dans ces espaces qui permettent le développement de nouvelles ressources, c'est : « le recours à la parole directe » où le but premier est de réhumaniser, « l'intervention collective » qui permet le partage et la confrontation aux autres puis « la mobilisation d'outils artistiques » qui permettent de stimuler l'imaginaire et de dépasser des blocages intériorisés (Tessier, 2014, p.120).

Finalement nous comprenons, ici, que peu importe l'activité en soi si elle peut d'une manière ou d'une autre se retrouver dans un de ces trois axes et permettre l'acquisition d'un nouveau regard sur soi, qu'il soit positif ou négatif.

3 Problématique

3.1 Introduction

Ce chapitre concerne le cœur de ce mémoire et va offrir le fil conducteur à la récolte et l'analyse des données de terrain. Dans ce chapitre, des objectifs seront fixés ainsi que des hypothèses à tester auprès de l'échantillon sélectionné.

3.2 Problématiques soulevées du cadre théorique

Les supports créatifs dans les institutions sociales sont utilisés par les professionnels de manière empirique. Autant l'art-thérapie est une discipline avec une méthodologie et des objectifs précis, autant l'utilisation de supports créatifs dans le domaine social semble avoir des buts variés allant de l'occupationnel à une recherche de création de lien. L'intention étant souvent de permettre l'expression des émotions et la restauration de l'estime de soi. Cette utilisation semble empirique et peu formalisée par les professionnels.

Est-ce le manque de temps ou les coûts engendrés qui ne permettent pas de réfléchir plus pleinement sur le sens de cette utilisation ? Est-ce la notion de créativité qui dérange, connotée souvent négativement, voir taxée de "farfelue" ? Est-ce l'utilisation d'une nouvelle discipline dans le travail social qui freine, obligeant les professionnels à se multiplier dans divers rôles en s'adaptent ?

L'accompagnement des personnes migrantes par les professionnels du social est relativement nouveau, ce qui demande une compréhension globale de la migration et de la situation des personnes. La complexité du phénomène migratoire et du système d'accueil qu'il engendre, la singularité des parcours, la variété des traumatismes et la dimension culturelle rendent cet accompagnement difficile pour les professionnels. L'accompagnement demande d'aller au-delà des stéréotypes, du risque de l'ethnocentrisme et de ses représentations, en affrontant également le mouvement qui impose de travailler avec la migration. En effet, nous avons pu voir dans le cadre théorique que la migration n'est pas quelque chose de figée, bien au contraire. L'évolution des flux et le nombre de personnes qui migrent varie. D'ailleurs, les flux évoluent sans cesse et sont difficilement prévisibles. Le profil des personnes qui arrivent en Suisse est également complexe à déterminer, de même que les raisons inter et intra personnelles dans les flux de migration.

Parallèlement, l'arrivée des personnes dans le pays d'accueil est parfois provisoire et ne garantit pas la fin de leur parcours migratoire. Alors, comment accompagner ces personnes ? Comment décliner et prendre en compte tous ces paramètres ?

Les personnes migrantes peuvent se sentir contraintes de se plier aux volontés des professionnels. Nous avons vu que les personnes, dès leur arrivée, ont peu d'emprise sur leur destinée et que les conditions d'accueil sont restrictives. Le message est donc clair : pour s'intégrer, les personnes doivent se plier aux exigences du pays et s'adapter aux codes culturels. Nous avons vu que la barrière de la langue peut s'avérer être une double contrainte dans le pouvoir d'agir des personnes. De plus, il a été soulevé que les personnes migrantes ont souvent l'obligation de réciter leur parcours de vie à maintes reprises, favorisant l'actualisation de leurs traumas. Face à cela, lorsque les personnes migrantes sont dirigées dans différentes structures sociales, c'est à se demander si la posture du professionnel ne pourrait pas devenir dans ce contexte un peu dominante, voire un peu violente. Comment trouver la juste mesure, la bonne posture et accompagner les personnes dans leur reconstruction face aux différents codes culturels qui se superposent ?

3.3 Question de recherche

Après le développement du cadre théorique autour de la question de départ : **Comment les professionnels du social utilisent-ils les outils créatifs dans leur pratique au contact des personnes migrantes ?** Je me suis rendue compte que l'utilisation de la créativité dans le travail social n'a pas de forme prescrite. Il y a donc, toute une terminologie variée autour de l'utilisation des formes créatives auprès des usagers. C'est pourquoi, je ne peux parler de « médiation artistique » (Labrèche, 2010), appellation propre à l'art thérapie, ni d'une activité faisant référence à une simple occupation, ni d'outils particuliers, étant donné que je ne peux affirmer aujourd'hui leur pertinence et leur utilisation régulière auprès des professionnels, etc. C'est pourquoi, j'ai pris le parti d'utiliser les termes : "expression créative" ou "activités créatives" car il me semble le mieux adapté à cette recherche.

Les éléments théoriques autour de la problématique de la migration ont pu démontrer les différents enjeux et contraintes imposés par les autorités pour les nouveaux arrivants. De ce fait, j'ai pu constater l'émergence d'une grande diversité de problématiques liées au parcours singulier des personnes migrantes. En effet, nous ne pouvons pas élaborer de classifications exhaustives autour de la migration, comme la nosographie des troubles mentaux par exemple, permettant d'adapter les différentes interventions professionnelles. J'en déduis donc que l'accompagnement des migrants s'effectue au cas par cas, en prenant en compte, les situations individuelles ainsi que les aspects culturels. C'est pourquoi, je ne souhaite pas définir un statut, un âge ou une culture. De plus, je souhaite mettre la focale sur l'intérêt offert par "l'expression créative" pour la population migrante. Après avoir évoqué ces différents éléments, ma question de recherche est donc la suivante : **A quelles fins l'expression créative est-elle utilisée par les professionnels du social dans l'accompagnement des personnes migrantes ?**

3.4 Objectifs de la recherche

Dans le cadre de cette recherche, je souhaite répondre aux objectifs suivants :

- Comprendre comment l'expression créative est-elle exploitée dans le travail social auprès des migrants sous quelle forme et pour quel but.
- Savoir si les supports créatifs ont une pertinence pour les professionnels avec comme dessein : la création de liens.
- Déterminer si l'expression créative permet une substitution au langage lorsqu'il y a une barrière de la langue.
- Cerner quels sont les outils d'expression créative à favoriser dans l'accompagnement des personnes migrantes.
- Connaître les éventuels effets positifs ou négatifs que l'expression créative déploie chez les personnes migrantes.
- Déterminer les limites de l'utilisation de l'expression créative dans l'accompagnement des personnes migrantes.

3.5 Hypothèses

Les hypothèses identifiées dans ce chapitre sont les suivantes :

- **Hypothèse 1 : L'expression créative semble avoir en premier lieu une visée occupationnelle pourtant les résultats sur les usagers semblent différents.**

Il est peut-être difficile de justifier l'utilisation de l'expression créative comme support dans le travail social, car elle demande soit une compétence à part entière, celle d'être artiste ou thérapeute, soit de prendre la casquette d'un animateur avec une dimension collective. Mais qu'est ce qui se joue en réalité individuellement ? De par ma dernière formation pratique avec des personnes migrantes, je me suis rendue compte que des éléments concrets se dessinent chez celui qui crée, comme : la création de lien, le développement d'un nouvel intérêt, le déploiement d'une autre forme de langage, une forme de valorisation de soi, une manière de s'apaiser, etc... Alors qu'en est-il véritablement ?

Ici, je fais l'hypothèse que le processus de créer apporte à lui seul un changement positif ou négatif de la condition de l'usager, qu'il permet de se mettre en mouvement face à sa situation.

- **Hypothèse 2 : L'expression créative permettrait une communication différente entre les travailleurs sociaux et les personnes migrantes. Elle favoriserait la création de lien et pourrait venir rompre la barrière de la langue.**

Alors que la barrière de la langue survient comme un obstacle dans l'accompagnement des personnes migrantes, comment réussir à redonner la parole aux personnes migrantes lorsqu'on

souhaite, en tant que professionnel, "améliorer les conditions d'existence de l'usager", comment créer du lien, etc ? Je fais l'hypothèse que l'activité créative peut favoriser ce lien et permettre une expression différente venant se substituer au langage. Je fais également l'hypothèse que la finalité de la création de celui-ci va au-delà d'une simple divulgation des faits. Le langage permet d'exprimer des ressentis, des émotions et de se distancer de sa propre situation. Ainsi le professionnel pourrait détecter de nouvelles problématiques ou de nouveaux désirs chez l'usager. Je fais donc l'hypothèse que l'expression créative permet une autre forme de communication tout aussi essentiel.

- **Hypothèse 3 : L'expression créative pourrait ne pas être adaptée à toutes les personnes migrantes. Celles-ci pourraient se sentir obligées d'adhérer à ces activités sans en comprendre le sens.**

Je fais ici l'hypothèse que les personnes migrantes peuvent être contraintes de participer à des activités créatives sans en avoir la volonté ou sans en comprendre le sens.

Je fais également l'hypothèse que face à des personnes aux compétences diverses, le support créatif peut-être infantilisant, voir dérisoire. Cette relation entre le travailleur social et la personne migrante me questionne : comment être dans la juste mesure sans être dans la toute-puissance y compris pour de bonnes raisons. Derrière la volonté de puissance, on rencontre immédiatement la maltraitance si la barrière de la langue ne permet pas un échange égalitaire ?

La question que je me pose est de savoir si l'expression créative est adaptée à toutes les personnes. Est-ce que celui qui n'a jamais été scolarisé, comprendra le sens d'une activité créatrice ? Est-ce que celui qui a vécu des scènes de guerre ne sera pas trop durement confronté face à la feuille blanche ou à tout moyen d'expression, à l'heure où il tente d'effacer de son esprit des images traumatisantes ? Enfin, est ce que celui qui n'est pas certain de rester dans le pays et en situation de survie peut comprendre l'intérêt d'un tel accompagnement ?

Enfin, est ce que celui qui n'est pas certain de rester dans le pays et qui se trouve en situation de survie, peut comprendre l'intérêt d'un tel accompagnement qui, pour des réfugiés qui ont traversé le Niger, la Libye et une partie de la Méditerranée, peut paraître tellement dérisoire.

4 Démarche méthodologique

4.1 Introduction

Ce chapitre relate le déroulement de la récolte de données ainsi que les difficultés rencontrées dans cet exercice. Il met en avant aussi comment les données ont été traitées par la suite pour assurer l'éthique d'un tel travail.

4.2 Terrain et échantillon de la recherche

Ma recherche s'est déroulée dans trois lieux d'accueil différents, à savoir :

- Le « SAS » espace dans lequel j'ai effectué une journée découverte pour un stage.
- « Le Centre d'Accueil de la Roseraie » dans lequel j'ai réalisé mon stage de deuxième année.
- L'association Mobilet' dans laquelle j'ai réalisé mon stage de troisième année.

- **Le « SAS » de l'Association Païdos à Genève**

L'Association Païdos est une structure comptant plusieurs espaces regroupant un même objectif : « observer, penser et agir pour l'enfance et l'adolescence ». Elle vise une population jeune en rupture de formation et/ou avec des difficultés psychologiques. Les objectifs de cette association sont de favoriser l'intégration des jeunes et d'apporter des soins basés sur des approches thérapeutiques et éducatives.

Le « SAS » est quant à lui un espace d'accueil d'urgence pour les jeunes de 15 à 18 ans, requérants d'asile, non accompagnés. Dès leur arrivée dans le canton de Genève, ces jeunes manquent d'activités éducatives, pédagogiques, sportives, etc.. En effet, ils peuvent rester oisifs durant plusieurs mois en attendant d'être scolarisés. Cette situation risque de les conduire à une certaine marginalisation. Cet espace propose donc des ateliers d'expression artistique, des ateliers ludiques, sportifs, culturels, etc. favorisant le lien social, l'apprentissage du français, l'assimilation des codes culturels puis la gestion des traumas en lien avec leur vécu.

- **Le Centre d'Accueil de la Roseraie à Genève**

Le Centre d'Accueil de la Roseraie est un centre d'accueil de jour pour personnes migrantes. La structure propose des ateliers de français, des activités favorisant le lien social ainsi qu'un espace d'accueil et d'orientation vers des partenaires du réseau genevois répondant aux problématiques variées des participants du centre. La Roseraie utilise des supports dans l'accompagnement,

permettant de développer l'échange entre les bénéficiaires, de favoriser la reconnaissance de chacun et le développement de nouvelles compétences.

- **L'association Mobilet' à Renens**

L'association Mobilet' comporte plusieurs mesures d'insertion professionnelle pour les jeunes entre 16 et 25 ans .Elle propose des ateliers divers pour identifier et valoriser les compétences des bénéficiaires. Les activités proposées sont des supports d'observation concernant l'évolution du jeune. Elles permettent également de fixer des objectifs concrets pour dépasser les difficultés d'apprentissage et restaurer la confiance en soi.

Les équipes pluridisciplinaires, intervenant dans le cadre des trois structures présentées ci-dessus, travaillent en complémentarité. Les regards croisés de ces professionnels permettent, selon leur formation, d'aborder les bénéficiaires de différentes manières. Ces éléments m'ont donc permis d'approcher des profils variés pour cette recherche.

J'ai finalement réalisé sept interviews. Deux personnes de l'équipe de Païdos, une éducatrice et une animatrice, ont accepté de répondre à mes questions. Pour la Roseraie, j'ai choisi d'interviewer trois responsables ainsi que la psychologue qui posait un regard intéressant sur ma recherche, se situant à la fois sur le terrain, en soutien à l'équipe d'animateurs et à la fois en tant que psychologue utilisant des outils artistiques dans sa pratique. Enfin, lors de ma dernière formation pratique, j'ai souhaité questionner l'art-thérapeute de Mobilet' car elle a dû réinventer sa manière de travailler auprès des personnes migrantes. Son regard sur l'art-thérapie et les réajustements effectués dans sa pratique me paraissaient particulièrement pertinents.

Ma crainte de départ, selon laquelle les professionnels refuseraient d'effectuer des entretiens, ne s'est donc pas vérifiée. J'ai eu la chance, pour cela, de connaître préalablement l'ensemble des personnes interviewées, ce qui, selon moi, a été un avantage dans la confiance qu'ils ont pu m'accorder.

4.3 Méthode de récolte de donnée

L'entretien semi-directif était selon moi, la méthode la plus adaptée à ma thématique. Cette forme de collecte de données consiste à interviewer l'échantillon, ici des professionnels, à travers un contact direct sous la forme de discussions (Quivy, 2006, p.172-173). En effet, ce qui me semblait le plus pertinent, n'était pas tant l'analyse du travail en cours et l'étude des comportements, qui ont la caractéristique de très bien se prêter à l'« observation directe », mais bien les déclarations des professionnels (Quivy, 2006, p.177). Je souhaitais extraire de ces informations, des ressentis, des analyses, des stratégies et des méthodes d'adaptation afin de comprendre ainsi le cheminement intellectuel et pratique du professionnel. De plus, je désirais avoir des informations nuancées et variées pour me permettre d'avoir une palette d'exemples et de méthodes de travail différenciés. Enfin pour cette recherche, je ne cherchais pas à quantifier - comme peut l'être le « questionnaire » en recherchant le plus gros nombre de cas (Quivy, 2006, p.171) - mais à analyser qualitativement le sens que les acteurs sociaux donnent à leur pratique et les effets produits chez les usagers.

Pour aborder plus en détail la méthodologie effectuée, je propose de retracer les moments clefs de la démarche.

- **La conception de l'outil de recherche.** Pour concevoir mon outil de recueil de données, je me suis basée sur le manuel de recherche en sciences sociales (Quivy, 2006, p.151-261), ne disposant d'aucune connaissance sur l'outil d'enquête le plus favorable. Je souhaitais également utiliser un canevas et une grille de lecture simple, afin d'éviter qu'une barrière ne se crée entre le professionnel et moi-même. Avant cela, j'ai réalisé une liste de questions à poser et j'ai trouvé des indicateurs comme points de repère, permettant ensuite de répondre à mes hypothèses. Ma méthode a été inspirée d'exemples figurant dans ce manuel et des propositions de mon directeur de mémoire. L'outil final (annexe 4) a été efficace et m'a permis d'obtenir une base sur laquelle m'appuyer tout en me donnant la possibilité de poser des questions adaptées à chaque personne interrogée de manière plus spontanée.
- **La prise de contact avec le terrain.** Avant de commencer les entretiens, j'ai rédigé un mail détaillé aux directeurs d'institution indiquant le but de ma démarche, la question centrale de ma recherche et mes motivations dans le choix de leur structure. J'ai, en premier lieu, questionné le directeur, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer des entretiens dans le cadre de son institution mais il me semblait également important d'avoir son avis personnel sur la démarche afin qu'il m'indique le nom de quelques personnes ressources à interroger en priorité. J'ai ensuite contacté chaque professionnel en indiquant quel était le sujet de ma recherche et en quoi ils pouvaient m'être utiles dans ce cadre là. Cette méthode s'est révélée efficace car les directeurs avaient déjà pu en parler à l'équipe et octroyer des plages horaires pour effectuer la recherche. Les entretiens se sont donc déroulés dans un délai de trois semaines suite à la prise de contact.
- **Le lieu de rencontre.** Pour effectuer les entretiens, j'ai désiré laisser le professionnel se prononcer sur l'endroit de son choix. J'ai toutefois, posé deux conditions : ne pas être dérangés pendant l'entretien et être dans un espace fermé, isolé du bruit, afin de pouvoir enregistrer l'entretien. Nous avons évoqué ensemble de nous rencontrer sur leur lieu de travail et le cas échéant dans une bibliothèque de Genève. Finalement, tous les entretiens se sont déroulés au sein même des institutions.
- **La durée de l'entretien.** Avant le premier entretien, j'ai effectué un essai avec une personne en utilisant la totalité de mon outil de récolte pour calculer le temps moyen de la démarche. Après cela, j'ai pu estimer une durée de trente minutes par entretien, comptant vingt minutes pour récolter les données sur la base de mon guide d'entretien et dix minutes pour l'introduction et la finalisation de l'entretien. Finalement, l'entretien s'est divisé en trois étapes :
 - L'introduction (accueil, reprise de contact, ressentis avant entretien et humeur du jour) ;
 - l'entretien en tant que tel : (déroulement de l'entretien selon le canevas et la grille) ;
 - le bilan (ressentis sur l'entretien, remerciements, etc).

De mon point de vue, cette durée était un point de repère et une manière d'assurer une certaine équité dans mes entretiens. Je n'ai jamais mis un terme brutal à l'entretien si le discours était pertinent et en cours d'explications. Toutefois, les entretiens ont respecté une certaine homogénéité par rapport à ce qui avait été prévu au départ.

- **Le cadre de l'entretien.** Il me semblait important que cette récolte soit un moment d'échange. Pour cela, j'ai été attentive à la forme de l'entretien afin que chacun se sente à son aise. J'ai donc apporté des friandises à consommer sur place, car c'était une manière pour moi de les remercier de leur implication et du temps qu'ils m'ont accordé. De plus, j'ai souhaité créer une atmosphère conviviale, en prenant au départ un moment pour faire la transition entre leur travail et l'entretien par une prise de température sur leur humeur du jour. Le cadre à la fois souple et efficace que je m'étais fixé a été respecté. J'ai rarement eu besoin de recadrer le sujet car les moments d'échanges en début ou en fin d'entretien ont permis d'offrir de la place à cet effet.

4.4 Difficultés rencontrées

Lors des entretiens j'ai rencontré différentes difficultés.

- **Le contexte de ma recherche n'était pas toujours suffisamment explicite :** Lors de la première prise de contact par mail, j'informais toujours du but de ma recherche et de la question posée .Or, il m'est arrivé d'oublier de rappeler ces éléments en début d'entretien et de commencer directement le questionnaire. Une des personnes interviewée m'en a fait la remarque, ce qui m'a permis de réajuster ma technique de l'entretien.
- **Le professionnel interviewé n'était pas toujours détendu dans son cadre de travail.** Le lieu des entretiens s'est toujours déroulé sur le terrain. Chaque professionnel avait choisi le lieu qui leur semblait le plus adéquat pour effectuer ses entretiens. Cela n'a pas empêché certains professionnels d'arriver préoccupés par leur journée de travail, avec le besoin de réservé un peu de temps pour se dégager de leur pratique. J'ai observé aussi que nous avons été plusieurs fois perturbés par des imprévus, des habitudes institutionnelles ou certaines activités : bruits divers, imprimantes, machines à café, etc. Ces éléments imprévus et difficilement maîtrisables se révélaient plus gênants que je ne l'avais imaginé. Toutefois, je n'ai pas modifié les lieux de rendez-vous, car, dès l'instant où je m'étais engagée à intervenir dans leur espace, il me semblait évident de m'adapter au contexte et aux personnalités de chacun.
- **Une forme de spontanéité dans l'entretien : force ou risque ?** Au cours des entretiens, j'ai choisi d'adopter une forme de spontanéité. De ce fait, j'ai souvent adapté mes questions, au gré de l'entretien, en fonction de la personne, du contexte et du discours de l'interviewé. Pour cela, je me référais uniquement aux indicateurs précis à ne pas oublier dans cette quête des données. Cette forme a permis une certaine souplesse dans le dispositif. En testant la méthode de l'entretien, j'ai observé que j'avais de la peine à me détacher du

canevas de questions et que de ce fait, cela ne me permettait pas d'être totalement disponible et d'être attentive à l'ambiance et aux détails des réponses. Cet essai a confirmé mon envie d'user de davantage de spontanéité afin de ne pas perdre le fil conducteur et le cadre de l'entretien. En procédant de cette manière, j'ai eu la chance de constater que mon canevas était clair et lisible et que les indicateurs me permettaient d'orienter ou de recadrer l'échange, donc d'être efficace.

- **La difficulté à questionner sans orienter.** Lorsque je posais mes questions, j'essayais de donner plusieurs formulations pour offrir un sens complet à la question. Avec la méthode des questions ouvertes, j'ai remarqué qu'il était difficile de ne pas illustrer mes questions avec des exemples. D'ailleurs, c'est en observant les difficultés de compréhension de certains des interviewés, que j'ai cherché à illustrer mes propos pour les rendre plus intelligibles. Au cours de ce premier exercice, j'ai constaté également que les professionnels avaient une tendance à parler de leur pratique quotidienne sans les relier à des notions théoriques ou méthodologiques mais plutôt à des anecdotes, des ressentis, des sentiments, etc.

De ce fait, il m'était parfois difficile de démêler le premier ou le deuxième degré du propos et où l'interviewé voulait finalement en venir. Dans ces moments-là, la reformulation me semblait être la bonne démarche pour éviter une mauvaise interprétation du propos. Cependant, je réalisais que la personne pouvait réutiliser, de manière récurrente, des notions proposées par moi-même. Je me suis alors demandé si le fait de m'assurer que la notion proposée soit bien la bonne, n'avait pas influencé à la fois mon interlocuteur et notre propos.

- **Mes appréhensions et mes intérêts personnels ont probablement eu une influence sur la récolte des données.** Dans le cours de l'entretien, j'ai constaté que je craignais gêner mon auditeur en allant creuser certaines réponses obtenues. Peur d'être trop intrusive ou culpabilisée de leur " voler du temps ", avec le sentiment de devoir aller vite pour pouvoir tout aborder avant de parvenir au terme de l'entretien.

Finalement, c'est dans ces moments là que j'estime avoir perdu du contenu et de la matière dans les réponses. Nous pouvons considérer également que les silences, la lenteur des propos ou les difficultés de réponses sont constitutives d'un entretien. Je ne suis alors pas certaine d'avoir traité ces éléments à la hauteur de leur signification et de leur sens.

4.5 Retranscription des données

La phase de retranscription a été minutieusement écrite depuis des enregistrements audio, selon les principes du « Code d'éthique de la recherche » de 2008. Chaque entretien a été retranscrit mot pour mot avec une attention particulière aux ponctuations afin de retracer l'ambiance, les doutes, les hésitations et les soupirs de l'entretien. Cette étape a été plus longue que je ne l'avais imaginée, toutefois, elle a été passionnante, car je parvenais à faire des liens au fur et à mesure de l'écoute entre les témoignages des professionnels et le cadre théorique. De plus, j'ai découvert, en retranscrivant le contenu des entretiens, plusieurs éléments qui m'avaient échappé lors du déroulement des interviews.

5 Analyse des données

5.1 Introduction

Ce chapitre met en exergue les résultats obtenus lors des entretiens conduits en direction des professionnels. Ainsi, pour faciliter la compréhension tout en gardant l'anonymat des entretiens, j'ai employé les codes (E1, E2, E3, etc.). Enfin, une partie analytique, attachée à chaque hypothèse de compréhension permettra d'établir des liens avec le cadre théorique et les résultats obtenus.

5.2 Hypothèse 1 : « Expression créative » : résultats dans la pratique

Afin de répondre à l'hypothèse n°1 : *l'expression créative semble avoir, en premier lieu, une visée occupationnelle pourtant les résultats sur les usagers semblent différents*, il me paraissait intéressant de diviser les résultats en trois axes d'analyses :

- ✓ Axe 1 : utilisation de l'expression créative par les professionnels.
- ✓ Axe 2 : écart entre les attentes et les résultats dans la pratique des professionnels.
- ✓ Axe 3 : effets observés chez les personnes migrantes.

- **Axe 1 : utilisation de l'expression créative par les professionnels**

Données brutes

La tableau situé en annexe (annexe 5) montre par indicateurs les différents éléments sur le sujet à propos de l'utilisation des activités créatives. Les mots rédigés ici, reprennent de manière synthétique les termes utilisés par les professionnels

Observations des données brutes

Des terminologies différentes. Il semble important de relever les différentes terminologies employées par chaque professionnel pour désigner l'utilisation de l'expression créative. On relève une variété d'appellations : « *activités d'expression* », « *activités créatives* », « *activités artistiques* », « *créations* ». Nous pouvons soulever également au sein même d'une même institution (E1, E2) deux façons différentes de dénommer la même chose, soit : leurs activités. Au Centre d'accueil de la Roseraie, on observe une volonté de distinguer des espaces différents : « *l'atelier* » (E3) et « *l'accueil* » (E5) où se déploient « *des activités créatives* ». Toutefois, les mots

« créative » ou « artistique » au sein de l'institution ne sont pas toujours claires. J'ai remarqué une confusion courante des professionnels sur ces deux notions au point que parfois, ce sont les deux qui sont employées en même temps, comme dans la phrase : « *Alors à l'heure actuelle euh... on a des ateliers... artistiques ou créatifs* » (E4).

Un cadre flexible à l'exercice des activités créatives. Il est intéressant d'observer que le cadre des activités créatives a la volonté d'être relativement flexible et libre dans l'ensemble des institutions. Seules sont contraintes au plan institutionnel, ces activités à l'Association « Païdos » (voir tableau E1 et E2) et « Mobilet » (voir tableau E6). A propos de cette situation, un professionnel déclare « *ils devaient venir. S'ils ne venaient pas on devait informer l'assistante sociale ou le foyer comme si on informant les parents* ». Toutefois « *on avait quand même un cadre, un programme (...) à tenir mais dans ce cadre, c'était très large* » (E1). D'ailleurs au-delà des règles institutionnelles, les activités seraient plus des propositions à prendre ou à laisser et non pas des activités figées à trait obligatoire ou ritualisées, comme l'indique ces trois professionnels : « *ils pouvaient choisir leur truc, il y en a qui ont pris il y en a qui on jamais voulu prendre* » (E1) ; « *Moi en général je propose. Si la personne veut venir me voir, on échange et on voit avec elle. Si la personne ne veut pas ou ne se sent pas, c'est libre à elle* » (E7) ; « *Je trouve que tout ce qu'on propose ici peut avoir une utilité pour les personnes, après, c'est aux personnes de savoir si elles se sentent à l'aise dans ce cadre-là, dans cette activité-là, et si ça leur fait du bien ou pas* » (E7).

La liberté d'expression dans l'activité est relevée à plusieurs reprises. « *On est dans un espace d'expression libre, c'est la volonté de l'espace* » (E3). « *On n'a pas de limites (...) du moment que l'activité reste dans le cadre des valeurs, nous on est ouvert à tout* » (E6). Quant au sujet des valeurs humanistes, les professionnels de la Roseraie mentionnent tout de même une limite dans la liberté d'expression, celle-ci s'arrête là où débutent les prises de parti politique, le prosélytisme religieux, le sectarisme culturel, etc. « *on estime que ça sort du cadre artistique toléré quand ils relèvent d'une forme de prosélytisme pour le coup politique quoi, enfin militaire, qui va à l'encontre de nos valeurs* » (E3).

Finalement il est aussi évoqué à plusieurs reprises que ce n'est pas le résultat esthétique qui prime mais le cheminement de la réalisation : « *il y a pas un enjeu esthétique (...) mais ce qui est important pour nous c'est le processus* » (E2) ; « *C'est pas... un compte rendu* » (E4) ; « *Peu importe le résultat (...) si ça correspond pas on va dire à nos canons de beauté ou à nos critères artistiques* » (E6). Ce même professionnel précise que c'est davantage « *la prise d'initiative d'avoir osé faire quelques choses* » qui est valorisé (E6) enfin, « *on leur demande rien, ils n'ont pas de compte à rendre* » (E2).

Les différentes postures des professionnels dans l'activité. J'ai remarqué deux types de posture : le professionnel a un rôle actif en interaction directe (E1, E2, E4, E6, E7) ou prend un rôle d'observateur (E3, E5, E6, E7). Pour certains professionnels, être en action « avec » permet de motiver les participants à participer ou de faire connaissance : « *le fait, qu'on fasse avec eux, c'est important (...) je me mets tout d'un coup à dessiner et puis ils viennent, et c'est un prétexte à discuter* » (E2). « *C'est en participant au dessin euh...au jeu de carte que je peux prendre connaissance....faire mieux connaissance avec les personnes* » (E5). Pour d'autres, observer est un moyen « *de repérer aussi des comportements qui peuvent alerter à certains niveaux du fonctionnement de la personne (...) ça te permet de voir où est-ce que la personne elle est, dans sa mémoire, dans ses tâches d'exécutions, dans la planification, dans le contrôle (...)* » (E7) ou de

« détecter auprès des gens euh...à travers des activités s'il y a des besoins, des besoins d'entretien ou autres » (E5).

Les objectifs de l'utilisation de l'expression créative. Enfin, c'est la variété des objectifs qu'entretiennent les professionnels dans l'utilisation de l'expression créative qui est à mettre en avant ici. J'observe que ces objectifs peuvent se regrouper en trois grandes catégories :

- L'individualité (l'introspection, un espace de développement ou de « restauration » (E3) des compétences, un espace intime et rassurant) comme illustré ici: « *Le but pour moi est surtout leur permettre de pratiquer une activité qui est à leur portée et moins stressante même s'ils ne maîtrisent pas bien la langue, c'est de s'occuper de soi et de son univers intérieur* » (E6). « *Du coup ce que nous on peut proposer c'est un espace où les personnes peuvent se restaurer, même pas se reconstruire* » (E3). « *C'est un outil qu'on utilisait pour que le jeune puisse déposer...qu'il puisse déposer son histoire ou avoir un lie....un truc à lui* » (E1).
- L'expression (s'exprimer autrement, donner la parole, partager avec d'autres) mentionné par ces professionnels : « *L'idée c'est vraiment d'offrir à nos participants euh... le plus de... possibilités de s'autonomiser, de s'exprimer, de... d'avancer dans la vie* » (E4), « *de pouvoir déjà simplement exprimer quelque chose* » (E7).
- L'intégration (l'apprentissage des codes culturels, le réseau, l'ouverture sur la cité) faisant référence de la sorte : « *C'est de les nourrir (...) c'est être actif et être curieux aussi, de développer leur curiosité, puis d'acquérir des codes aussi* » (E2), « *c'est vraiment participer à la vie genevoise... s'approprier euh... des espaces publics. C'est repérer dans la vie, trouver des ressources, entrer en contact avec d'autres personnes* » (E4).

Ces trois catégories sont très fortement liées les unes aux autres notamment car elles participent toutes à l'impression des professionnels que l'outil créatif est bénéfique pour les personnes migrantes et qu'il est donc utile à leur pratique.

• Axe 2 : écart entre les attentes et les résultats dans la pratique des professionnels.

Données brutes

La tableau en annexe (annexe 6) se centre sur chaque professionnel et comment il utilise les activités créatrices dans sa pratique. Les termes employés ici sont ceux employés par les professionnels.

Observations des données brutes

Des attentes précises dans les activités créatrices. Ici, il est intéressant de mettre en avant que les professionnels ont tous des attentes précises des activités d'expression créatives et que celles-ci visent toutes à améliorer et faciliter leur accompagnement avec les personnes migrantes. D'abord, il semble y avoir dans plusieurs discours une volonté d'acquérir quelque chose en échange. Ensuite, certain utilise les mots « support », « outil » ou « médium » pour évoquer l'utilisation de l'expression créative comme matériel de travail. On retrouve aussi une volonté d'« ouvrir » ou de « débloquer » quelque chose chez la personne : « *je suis dans le social, ben c'est par ce médium créatif que je rentre aux contact, que les gens peuvent aussi se poser, il y a moins de barrière (...)* on

leur ouvre des possibles (...) après on en rediscute en colloque, mais là c'est plutôt qu'ils puissent sortir ça justement » (E2, parlant des émotions et des traumas chez les personnes), puis encore « *c'est un bon outil transversale et décloisonnant* » (E3). On repère également une envie d'obtenir un lien avec la personne comme illustré ici : « *je crois d'ailleurs que c'est un très bon moyen de créer du lien* » (E3), « *créer un lien de confiance* » (E7). Finalement, c'est « un support, un outil pour euh... échanger, pour créer du lien, entrer en interaction » (E4). Pour finir, il ressort aussi une volonté d'acquérir des informations : « *de pouvoir justement avoir accès à des informations* » (E7) ou « *de faire mieux connaissance avec les personnes et c'est à ce moment-là que j'arrive à les attraper* » (E7).

Les compétences dans l'activité. Pour ce point, il est intéressant de relever que lorsque je leur avais demandé s'il fallait des compétences spécifiques pour encadrer des activités créatrices, deux personnes ont clairement dit qu'aucune compétence n'est requise pour encadrer ces activités (E1, E3). Toutefois, ces deux mêmes personnes précisent que de ne pas avoir de compétences artistiques avaient été une limite dans leur pratique comme le montre cet exemple : « *Non je pense pas qu'il faut des compétences spécifiques (...) je suis pas très artistique on va dire mais du coup j'ai développé plein de trucs* » (E1). « *c'est pas mon domaine à la base l'artistique, enfin l'expression artistique donc je pense que des fois il y a peut-être des jeunes qui auraient peut-être voulu aller plus loin, ou peut-être que j'aurais pu leur apporter autre chose mais que moi j'étais limité perso* » (E1). D'autres déclarent que les compétences personnelles quelles qu'elles soient, suffisent et sont des ressources sur lesquelles ils peuvent s'appuyer dans leur pratique : « *de tout on peut faire quelques chose (...) pour tout travailleur sociaux, je dirais qu'il faut utiliser nos compétences* » (E2). « *A titre personnel, je dirais qu'il y a pas besoin d'avoir des compétences particulières, qui dit compétences particulières dit pas euh...certification particulière, c'est-à-dire qu'il y a pas besoin d'avoir un diplôme ou une formation dans tel ou tel domaine, mais en tout cas de reconnaître ses compétences* » (E3).

Enfin, ici il est important d'observer qu'une panoplie de savoir-faire parallèles a été développée dans la pratique pour encadrer ces activités. Il peut s'agir d'un langage non verbal ou de méthodes pour illustrer un propos (mime, gestuelle, grimace, dessin), une façon détournée de faciliter l'activité (création et recherche d'outils, simplification du contenu), ou encore une adaptation au rythme de l'usager, à sa culture. « *Si on n'a pas de... de base commune... on ne peut pas forcément bien se comprendre et du coup l'enjeu c'est toujours euh... pouvoir illustrer son propos. (...) Il faut varier la langue, il faut illustrer. Que ça soit avec des images... des mimes... euh des dessins (...). C'est peut-être là ou... effectivement j'ai développé des compétences* » (E4). « *J'ai dû créer beaucoup d'outils en fait (...) je voyais que certains trucs ça jouaient pas, alors je me disais "faudrait essayer ça"* » (E1) « *On s'adapte, c'est moi qui m'adaptais à eux au final (...) c'est vraiment se mettre à leur rythme (...). Adapter les techniques ou peut-être trouver des fois des petites astuces pour les faire avancer (...) des petites bêquilles discrètes (...) mon but c'était vraiment de les garder plus ou moins au même niveau, de mettre personne en échec (...) j'ai dû fonctionner complètement différemment* » (E6).

Des contraintes professionnelles liées à la population dans l'activité. Les professionnels ont relevé plusieurs difficultés dans leur pratique pour encadrer les personnes migrantes lors des activités d'expression créative. La langue et la compréhension apparaissent en première ligne : « *La langue avant tout (...), toujours la langue* » (E4), « *Il y a la langue* » (E5), « *ben la langue* » (E1), « *c'était justement assez compliqué parce que euh...bon déjà il y avait déjà la barrière de la langue* » (E6). Puis, vient directement après, les difficultés intra-personnelles des personnes comme leurs

situations, leurs statuts, leurs humeurs et leurs mal-être : « *on sait jamais qui sait qui va venir, comment et avec quel...dans quel...état d'esprit le jeune, il va arriver* » (E1), « *le statut peut vraiment poser un obstacle* » (E5 en parlant ici des personnes qui de par leur statut ne peuvent pas avoir accès à un abonnement mobilité à Genève. Cela ne permet pas aux personnes de se rendre régulièrement aux activités), « *on a... énormément de... de langues parlées différentes avec des personnes qui ont... qui sont à des stades de vies dans des situations euh...très différentes aussi* » (E4), « *et puis les jeunes qu'on a, c'est le stress* » (E2).

De plus, on peut faire ressortir des problématiques liées à la culture que ce soit au niveau des codes culturels, des rapports homme-femme ou de l'accessibilité à l'éducation dans leur pays. Cela ressort par exemple ici : « *il y a le rapport homme-femme (...) il nous respectent nous parce qu'on est européenne mais.... c'est difficile de nous serrer la main ou de....nous regarder dans les yeux ou qu'une femme euh... lui dise : "écoute toi tu vas faire la cuisine et puis moi je te regarde" euh... c'était de la science-fiction* » (E1), « *ils sont pas beaucoup allés à l'école, donc du coup tout cet aspect artistique et expression, c'était pas à l'ordre du jour* » (E2). Pour finir, certains professionnels mettent en avant la difficulté de se confronter à certaines réactions qui peuvent les émouvoir, faire résonnance chez eux ou chez leurs collègues : « *J'essaie de prendre de la distance de ça et pas trop...m'agiter face à quelqu'un qui a l'air triste par exemple* » (E7), « *la personne qui fait le dessin et ce qu'elle renvoie ça peut être euh... ça peut créer un inconfort (...) et le stagiaire qui serait pas préparé, qui du coup se sent mal à l'aise par rapport à... à l'activité qui a été proposée et puis qui n'imaginait pas que ça puisse euh...filer sur quelque chose d'aussi négatif* » (E4).

- Axe 3 : effets observés chez les personnes migrantes.**

Données brutes

Les professionnels relèvent une multitude d'effets lors d'activités utilisant l'expression créative avec des personnes migrantes. Pour faciliter la lecture, j'ai choisi de classer ses effets en huit catégories, selon les tendances relevées. De la sorte, on repère **des effets sur leur rapport aux activités** comme des effets apaisants où les usagers décrochent, des effets plaisant où ils s'autorisent à s'amuser, des effets sur leur prise d'initiative où les participants se mettent en mouvement et prennent confiance. Puis, on observe **des effets qui révèlent**, comme des effets d'expression où les personnes ressortent à travers l'activité un aveu ou un comportement, des effets sur l'identité, la valorisation et le partage où il est question de se différencier, de se mettre en avant et d'échanger avec les autres, des effets sur l'évolution où l'amélioration du français met en avant une progression.

Effets sur l'apaisement	<p>« <i>certains ça pouvait les apaiser, ça leur permettait de se centrer sur un truc et puis du coup quand ils font une chose ça leur permettait de penser à rien</i> » (E1).</p> <p>« <i>il y a toujours un moment où ils sont dans leur monde quoi! Ils décrochent, c'est silencieux, c'est calme (...) j'avais pas mal discuté avec un jeune...je lui disais: "bon toi tu aimes pas ces moment-là" et il me disait "non mais c'est bien je me repose et puis je pense à autre chose</i> » (E2).</p> <p>« <i>Ben il y a à la fois se mettre dans une bulle ou partager des trucs avec les gens...</i> » (E3).</p> <p>« <i>je me suis presque demandé si cet espèce de va et vient sur le papier, comme ça, quand il colorie s'il y a pas un petit côté un peu hypnotique</i> » (E6).</p>
--------------------------------	---

	<p>« j'ai quand même l'impression qu'ils arrivent à...se mettre dans une espèce de bulle....ou voilà où ils ont besoin de penser à rien d'autres euh....pas à leur souci du quotidien euh...donc quand même un petit effet de relaxation de....de se poser » (E6).</p>
Effets sur l'expression et le souvenir	<p>« il y a eu des effets difficile je pense, des choses qui sont sorties mais qu'après euh...du coup ils étaient contents parce qu'on a pu en parler (...) il y a plutôt eu des réactions, des choses plutôt dures qui sont ressorties » (E1).</p> <p>« on voyait qu'il y avait un jeune d'un coup qui était pas bien et il y en avait qui pouvait se mettre à pleurer ou qui s'isolait » (E1).</p> <p>« on a eu deux trois situations où (...) qui fait ressortir des troubles ou desouais qui ont été vécus par les participants (...) ça génère énormément de violence par effet ricochet chez d'autres personnes qui potentiellement ont déjà peut-être vécu ou vu ces scènes mais pas seulement....eh, ne serait-ce que de voir un mime de telles pratiques....c'est compliqué » (E3).</p> <p>« on a eu des exemples aussi entre guillemet de propagande (...) des logos de milices d'un camp ou d'un autre qui étaient dessinés » (E3).</p> <p>« il y a une personne qui avait fait un dessin et ça représentait euh... une personne très proche qu'elle avait perdu et c'était... émotionnellement euh... lourd et difficile » (E4).</p> <p>« On a remarqué, enfin j'ai remarqué que le dessin libre (...) c'est à ce moment-là qu'ils trouvent aussi un moment pour se livrer et puis ça amené souvent voilà ensuite des entretiens » (E5).</p> <p>« on s'est retrouvé avec trois participants qui ont filmé une scène avec Daesch, ils avaient pris une de nos participantes qu'ils avaient attachés (...) des participants ont été choqué » (E5).</p> <p>« c'est arrivé il y a deux mois, quelqu'un qui a parlé qu'il avait des rêves où il était étranglé et donc la personne qui animait l'atelier est venue me voir pour me dire... » (E7).</p> <p>« C'était un truc super beau puis à la fin c'était trop, donc il recouvre tout » (E2, évoquant que le souvenir est trop dur).</p>
Effets sur la valorisation	<p>« on a découvert par exemple des talents » (E1).</p> <p>« une fois qu'ils étaient rassuré, qu'ils voyaient qu'on allait pas leur dire "mais là pourquoi tu mets du rouge, mais arrête avec ton drapeau, fait autre chose", du coup après on prend toujours un moment pour parler de ce qu'on a fait et là ils sont fiers...il y a une fierté "voilà j'ai fait ça", de présenter le travail » (E2).</p> <p>« Alors elle a commencé à faire à tout le monde. Puis je lui dis (...) " Il faut que tu expliques, car toi tu sais faire, et eux ils savent pas faire, donc tu vois, tu fais comme moi je fais, tu dois expliquer... ". Et le soir elle avait un sourire!! (...) Et le lendemain, c'était une autre petite fille » (E2).</p> <p>« ça peut mettre rien qu'en valeur, parce qu'il y a énormément de compétences et par exemple dans les trucs créatifs euh...ouais...les activités créatrices j'ai eu des talents de dessinateur mais c'est...des trucs de fous quoi » (E5).</p> <p>« je vois sur leur visage, qu'ils sont contents de ce qu'ils ont fait (...) quand ils prennent eux-mêmes en photo ce qu'ils ont fait, je me dis qu'ils sont fiers de ce qu'ils ont fait ou ils ont envie de partager plus loin » (E6).</p>
Effets sur l'identité	<p>« c'était beaucoup les drapeaux, beaucoup l'identité du pays ici, c'est ça qui était très fort ici ». « c'est important d'écrire leur prénom. A chaque peinture ils écrivent leur prénom (...) pour laisser une trace (...) Une identité, c'est un peu finalement être moi au milieu de cette foule vu qu'ils sont tout le temps en collectif finalement » (E2).</p> <p>« on demande souvent aux gens de se mettre en scène (...) il y a des gens d'ailleurs qui font un peu les pitres ou au contraire qui essaient de trouver l'intention d'une autre manière » (...) c'est un bel espace identitaire où on se dévoile d'une certaine manière (E3, atelier théâtre).</p>
Effet sur le partage	<p>« ils s'aident entre eux » (E2).</p> <p>« ses activités là sont génératrices de liens assez facilement, en fait » (E3).</p> <p>« entre eux ils se...ils observent quand même, ils regardent ce que font les autres beaucoup » (E6).</p>
Effets sur l'autonomie et	<p>« il y a une des jeunes filles euh....elle, elle était toujours dans l'imitation de l'autre euh...jusqu'à ce qu'elle arrive à prendre son autonomie et même plus que ça de l'initiative, donc là c'est juste euh...incroyable. Mais euh...voilà il a fallu tout ce temps pour qu'elle prenne confiance en elle, pour qu'elle maîtrise suffisamment, dans sa tête » (E6).</p> <p>« elle commence à prendre de l'initiative » (E2).</p>

sur la prise d'initiative	« là je vois qu'y a une aisance aussi à se mouvoir dans l'espace euh.....quand on a mélangé des groupes aussi...à être curieux et à voir autre chose que sa feuille » (E6). « ils faisaient cela dix minutes et ils s'arrêtaient (...) ils restaient un peu en panne » (E6).
Effets sur le plaisir	« on leur a montré comment mélanger deux couleurs (...) et puis du coup des fois ils faisaient un de ces chenis, puis ils mélangeaient tout et ils mettaient les mains...enfin comme des enfants en fait (...) on a des craies pour dessiner par terre (...) c'était drôle vraiment, et ils avaient été tous déçu quand on leur avaient dit que ça ...qu'il avait plu puis que c'était parti...ils avaient pas compris en fait » (E1). « ils avaient du plaisir (...) ils commencent à s'autoriser à jouer » (E2). « je vois qu'ils ont du plaisir à faire les choses euh....si il y en a une qui chantonne en peignant, je me dis qu'elle doit avoir du plaisir » (E6).
Effets sur l'évolution et l'apprentissage	« la grande majorité c'était très bluffant au niveau de, alors ça pouvait être du français, mais aussi au niveau de la confiance en soi, la tenue vestimentaire, parce qu'il y en a qui se laissaient beaucoup aller » (E1). « T'arrives devant le tableau, tu leur dis: "bah ce tableau, c'est quelle couleur, quel animal, combien il y a de crocodiles (...) on voit des progrès au niveau du français » (E2). « Il y a une évolution à mesure qu'ils adoptent les outils et qu'ils les utilisent » (E6).

Observation des données brutes

Nous observons dans le tableau ci-dessus un certain nombre d'effets observés et interprétés par les professionnels sur les bénéficiaires. Il me semblait pertinent pour analyser cette partie de faire un lien entre les objectifs de l'utilisation de l'expression créative prononcés par les professionnels et les effets relevés par les professionnels dans la pratique.

Si on reprend les trois catégories évoquées plus haut, l'individualité, l'expression et l'intégration étaient les trois buts recherchés par la mise en place de l'outil créatif. Dans les effets relevés, nous observons que beaucoup d'effets sur l'individualité des personnes ont pu être détectés que ce soit au niveau du bien-être, de la valorisation personnelle, du plaisir, de l'autonomie, de l'évolution etc. Nous avons également pu faire ressortir des effets sur l'expression et la communication. Toutefois, nous pouvons clairement voir moins d'effets observés sur l'intégration. On recense principalement des résultats sur l'apprentissage de la langue française. Pourtant les professionnels (E1, E2, E3, E4) accordent une grande énergie à cette intégration comme j'ai pu le constater lors des entretiens que ce soit lors des sorties au musée, lors des projets avec d'autres partenaires, lors des activités en introduisant le plus possible le français et les codes culturels suisses.

Cependant, si on se réfère au point vu précédemment à propos des contraintes des professionnels liées à la population dans l'activité, je me demande si ce qui peut apparaître comme une contrainte chez un professionnel ne pourrait pas être une forme d'apprentissage des codes culturels chez l'usager, comme par exemple : le « rapport homme-femme » (E1). En tout cas, cette observation n'a pas été mis dans le registre des effets pour ce professionnel.

5.3 Hypothèse 2 : « Expression créative » : moyen de communication

Pour analyser l'hypothèse n°2 : *L'expression créative permettrait une communication différente entre les travailleurs sociaux et les personnes migrantes. Elle favoriserait la création de liens et pourrait venir rompre la barrière de la langue.* Cette partie a été moins explorée dans les entretiens, c'est pourquoi, j'ai décidé d'observer ces données de manière globale, sans axes particuliers.

Données brutes

Le tableau en annexe (annexe 7) met en évidence une observation de l'expression créative comme moyen de communication, en observant si elle peut créer un lien, substituer au langage et permettre une expression différente.

Observations des données brutes

Le support créatif viendrait rompre la barrière de la langue. Lors des entretiens, lorsque j'ai demandé aux professionnels si la barrière de la langue était un obstacle dans leur accompagnement, cinq personnes sur sept ont déclaré que c'était une des premières difficultés (E1, E3, E4, E5, E6, E7), comme on a pu le voir dans les contraintes relevées précédemment par les professionnels. C'est pourquoi les professionnels font appels à divers outils dans leur pratique pour venir rompre cette barrière linguistique, comme illustré ici : « *tout le monde ne parle pas la même langue. Les interactions du coup (...) doivent se faire avec...différents outils ou supports. Et l'art et la créativité c'est vraiment quelque chose d'universel. On peut ne pas parler la même langue et se retrouver à travers un dessin* » (E4).

Le support créatif crée du lien. Dans le tableau, on relève deux outils utilisés régulièrement pour créer le lien avec les usagers : les activités d'expression créative, le jeu de société : « *c'est en participant au dessin euh...au jeu de carte que je peux (...) faire mieux connaissance avec les personnes* » (E5), « *les jeux sont (...) apprécié, utilisé au quotidien. C'est quelque chose qui marche très bien. C'est de nouveau des jeux qui demandent pas forcément... de connaissances linguistiques spécifiques* » (E4). L'expression créative aussi serait bien un support à travers lequel un échange se créer et qui est parfois rassurant comme on le perçoit à travers ce témoignage : « *ses activités là sont génératrice de liens assez facilement en fait. Pour moi il y a deux exemples d'ateliers où c'est facile de créer du lien c'est tout ce qui est en lien avec la cuisine (...) et tout et ce qui est lié au côté créatif, artistique* » (E3), « *je me mets tout d'un coup à dessiner et puis ils viennent et c'est un prétexte à discuter (...) c'est pas du frontale, c'est comme quand on marche dans la rue, hein? C'est beaucoup plus facile de parler avec quelqu'un, comme ça* » (E2). D'ailleurs, le dessin est cité à plusieurs reprises comme étant un médium très favorable pour permettre d'engager la discussion : « *les dessins c'est toujours intéressant (...) souvent ça pouvait amener des discussion (...) parce que des fois les jeunes tu demandes, "ça va?" "oui!"... et puis ça allait pas plus loin...donc (...) "ah moi j'ai dessiné un chat, moi j'ai un chat" "tu as des animaux chez toi?* » (E1).

Le support créatif permettrait le dévoilement. De plus le support créatif serait un moyen de permettre à la personne migrante de se dévoiler, exprimer des éléments personnels peut-être intériorisés etc. Ainsi, ses activités créatrices permettent vraiment « *d'exprimer des choses que tu n'es pas capable d'exprimer, ou que tu exprimerais différemment avec les mots (...) C'est des choses qui sont un peu implicites mais sur lesquelles ils n'arrivent pas à mettre un mot* » (E7).

Les professionnels restent quand même assez nuancés car selon certains, ce support peut permettre à l'usager de s'exprimer s'il le souhaite mais que sans l'interprétation de celui-ci, il n'est pas possible d'en traduire les significations : « *On peut pas rester que dans l'expression picturale et puis pas après ne pas pouvoir les commenter et en parler* » (E6), « *par exemple, là il a décidé (...) de faire le drapeau de son pays, lui a mis du cœur autour de l'Algérie (...) ça lui rappelait l'eau et le bateau puis les gens qui était mort, mais il a mi de la couleur parce que il était quand même arrivé vivant (...) enfin...s'il avait rien raconté finalement c'est juste ça* » (E1). Cela reviendrait à se projeter subjectivement dans l'univers de l'autre sans être sûr de ce qu'il s'y passe vraiment. Un des professionnels relève quand même, que le support créatif peut témoigner des bribes de la vie de l'usager dans lesquelles il est possible de mettre des hypothèses, toutefois, cela doit pouvoir être vérifié par la personne, en aucun cas un diagnostic devrait être posé. « *Alors nous (...) on va jamais dire ah ben il a dessiné ça, il est psychotique (...) mais oui, nous ça nous est arrivée des fois de dire (...) "ah tien c'est étonnant ce qu'il a mi"...par exemple il nous parle jamais de sa famille et puis là tout d'un coup il a écrit famille et il a dessiné des gens, (...) on a des interprétations des fois, mais on essaie (...) de pas aller trop dans le subjectif pour pas que ça nous donne (...) des fantasmes* » (E1).

Le support créatif comme un langage à part entière. Toutefois, les professionnels semblent hésitants sur la question de savoir s'il peut substituer au langage. Certains relèvent que l'expression créative permet d'illustrer des propos. Dans le cadre d'ateliers théâtraux par exemple, le mime peut se suffire à lui-même ou encore, il est possible de faire comprendre à l'autre son point de vue par un dessin: « *je pense aux ateliers théâtre (...) par le mime (...) tu n'as même pas besoin de parler* » (E3), « *par le biais d'un dessin, d'un schéma... (...) peut être qu'elles vont... arriver à... poser leur point de vue* » (E4).

5.4 Hypothèse 3 : « Expression créative » : pas forcément adaptée à tous.

Pour analyser l'hypothèse n°3 : « *L'expression créative pourrait ne pas être adaptée à toutes les personnes migrantes. Celles-ci pourraient se sentir obligées d'adhérer à ces activités sans en comprendre le sens* », j'exposerais ici deux axes d'analyses correspondant aux deux questions principales que j'ai posées aux professionnels.

- ✓ Axe 1 : Comment les usagers trouvent-ils le sens des activités d'expressions créatives ?
- ✓ Axe 2 : Quelles sont les limites de l'utilisation de l'expression créative auprès des personnes migrantes ?

- **Comment les usagers trouvent-ils le sens des activités d'expressions créatives ?**

Données brutes

Le tableau en annexe (annexe 8) résume comment les professionnels perçoivent la compréhension que les personnes migrantes ont de l'activité qui leur est proposée et comment ils intègrent la transmission du sens à leur pratique.

Observations des données brutes

Le sens de l'activité doit être explicité. Dans cette partie, nous observons que les professionnels trouvent tous un objectif pédagogique à utiliser l'expression créative dans l'accompagnement des personnes migrantes. D'ailleurs les diverses finalités avaient été déjà exposées dans l'hypothèse 1. Deux professionnels toutefois relèvent l'importance de révéler le sens de l'activité à cette population, comme on le perçoit ici : « *je pense que le sens est hyper important parce qu'un petit à la limite, on lui dit "fais un dessin", il est tout content, il va pas réfléchir, mais un jeune, il a besoin de comprendre comme un adulte* » (E1), « *c'est vraiment fondamental de s'assurer que les personnes comprennent ce dont on parle* » (E4). Pour cela, cinq professionnels essaient de trouver différents moyens pour faciliter cette compréhension en montrant des exemples, en faisant des liens entre les activités et les expériences vécues, en illustrant à travers des images, des affichettes d'explication ou encore en traduisant, et en verbalisant comme nous le montrent ces quelques exemples : « *je leur ai montré un modèle (...) après certains avaient compris un peu l'utilité* » (E1), « *on leur disait "vous vous souvenez on a vu ça...", enfin faire des liens* » (E2), « *l'enjeu c'est toujours euh... pouvoir illustrer son propos* » (E4), « *en montrant des exemples parce qu'ils ne comprenaient pas* » (E6).

L'objectif pédagogique est difficile à transmettre. Toutefois, malgré cette volonté, les objectifs ne paraissent pas si facile à transmettre pour les professionnels, et ils ne sont pas toujours bien compris par les bénéficiaires. Certains avouent : « *honnêtement je pense qu'il y a des fois où on a pas réussi à donner du sens, même si pour nous on le voyait (...) je m'en rendais compte après coup, des fois pour moi c'était tellement logique que j'arrivais pas forcément à transmettre vraiment le sens ou que des fois simplement ben il y a pas de sens, mais pour eux s'il n'y avait pas de sens, ça ne marchait pas, en fait* » (E1). Le « sens » évoqué ici par les professionnels, semble faire référence à la fois à des objectifs donné par rapport à l'activité et à une question l'utilité de l'activité que les usagers ont de la peine à percevoir comme évoqué dans ces propos : « *le travail c'était d'arriver à les amener à avoir des petits projets personnels mais ça c'est encore très compliqué parce qu'ils...voilà ils comprennent pas forcément le sens* » ou encore « *Je pense que ça apporte du sens mais je suis pas sûr qu'eux le comprennent* » en parlant de l'application des activités créatrices globales (E6). D'autres déclarent ne pas être sûrs de pouvoir détecter vraiment ce que le bénéficiaire comprend de l'activité, et que cela n'a pas forcément d'impact particulier pour la personne lorsque l'activité est libre : « *il y a des personnes qui trouvent des fois pas de sens... dans certaines activités. Comment est-on sûr ? Le principe de la flexibilité et... à l'inscription ben ma foi elles font le choix de quitter l'activité... d'en faire une autre* » (E4), ou le sentiment éventuel que c'est difficilement maîtrisable : « *ils y vont comme ça à l'aveuglette sans forcément être convaincus non plus mais bon....* » (E5).

Le médium créatif est universel, il n'est pas nécessaire d'en définir le sens. Enfin, parmi les professionnels interrogés, il est intéressant ici de relever que l'un d'entre eux pense qu'il est pas nécessaire d'expliquer le sens des activités d'expression créative, car leur utilisation serait universelle et serait quelque chose de constitutif à la personne : « *pour moi il y a un truc un peu presque organique (...) il y a presque pas besoin de donner du sens, j'ai l'impression que l'expression artistique, je vais utiliser un....mot en mettant les guillemets mais un peu universel, tu vois? (...) en fait, d'où que tu viennes quelle que soit ta langue, (...) ça dépasse les clivages, les langues, les origines, les trajectoires....je pense que c'est un truc intrinsèque à l'être humain (...) voilà l'expression artistique d'une manière ou d'une autre, et du coup en ce sens pour des personnes qui ont des trajectoires qui sont différentes, ça peut être juste le vecteur commun* » (E3). Si cette position est marginale par rapport à l'ensemble des professionnels interrogés, E3 n'est pas pour autant le seul à parlé d'universalité à propos de certain médium comme le dessin notamment : « *l'art et la créativité c'est vraiment quelque chose d'universel. On peut ne pas parler la même langue et se retrouver à travers un dessin* » (E4), « *c'est universellement ce que tu peux voilà communiquer avec la personne à travers le dessin* » (E5).

Enfin, lors des entretiens j'ai observé que la question du sens mettait parfois certains professionnels mal à l'aise. Jamais verbalisée, cette gêne se manifestait par le langage non corporel : baisser les yeux d'une manière pensive, se pincer la bouche etc. J'en ai déduit par l'atmosphère, par leur attitude et leurs réponses que certains professionnels pouvaient se sentir culpabilisés de ne pas réussir à donner une compréhension claire de leurs activités ou que les participants ne trouvent forcément les mêmes objectifs pédagogiques que les professionnels derrière ses activités créatives.

- **Quelles sont les limites de l'utilisation de l'expression créative auprès des personnes migrantes ?**

Données brutes

La tableau en annexe (annexe 9), recense les différentes limites que les personnes migrantes rencontrent dans l'activité du point de vue de chaque professionnel. Les termes des professionnels sont repris et adaptés en phrases infinitives et simplifiés pour faciliter la lecture.

Observations des données brutes

Par rapport au listing effectué dans le tableau, nous pouvons afficher quatre types de limites.

Des limites de compétences. Premièrement, on perçoit des limites aux niveaux des compétences individuelles que ce soit dans les acquis scolaires, la prise d'initiative ou la capacité d'effectuer les tâches comme le montre ces témoignages : « *ils avaient jamais vu de la peinture ou utilisé un pinceau ou des ciseaux...c'est tout bête hein, même coller une feuille dans le cahier...(...) il y en a qui prenait un livre et puis qui recopiaient un truc parce qu'ils ne savaient pas quoi faire d'autre (...) il y a des choses qu'ils n'avaient jamais connu en fait, c'est nouveau (...) donc oui, ils avaient leur limites par rapport à cela* » (E1), « *ils sont pas beaucoup à être allés à l'école, donc du coup tout cet aspect artistique et expression, c'était pas à l'ordre du jour* » (E2), « *ils restaient un peu en panne (...) je pense que la plupart ont pas été scolarisés donc ils ont pas cette habitude, de répéter des exercices ou de refaire plusieurs fois la même chose, même un peu différemment* » (E6).

Des limites par le collectif. Deuxièmement, on retrouve des limites dans le fait de pratiquer une activité en groupe lorsqu'il faut négocier son espace de création ou lorsque la personne s'exprime sur son vécu et que cela a des répercussions négatives sur le collectif, comme on le voit plus précisément ici : « *il y en a un autre qui vient tout d'un coup faire un truc dans son espace que lui s'était imaginé alors c'était très compliqué (...) c'était dramatique, c'était son espace (...) pour lui, on avait envahi son espace, on a pas demandé, c'était pas de la politesse* » (E1), « *ça génère énormément de violence par effet ricochet chez d'autres personnes qui potentiellement ont déjà peut-être vécu ou vu ces scènes* » (E3).

Des limites liées au mal-être individuel. Troisièmement, on identifie des limites psychiques et physiques qui viennent interférer avec la disponibilité des migrants durant les activités : « *Au niveau de la concentration, c'est très compliqué. Beaucoup de personnes qui viennent dans nos ateliers disent "J'essaie, j'essaie, mais ça n'entre pas"* » (E7), « *moi je pense vraiment que si t'es pas bien, si tu es pas un bout disponible dans ta tête c'est impossible, tu peux pas apprendre, tu es pas dispo. Ils avaient vite mal à la tête et tous ceux qui étaient pas bien, genre après 10 min, c'était trop (...) Il y en a beaucoup qui décompensaient* » (E1). Il peut également s'agir d'un mal-être lié à une résonance négative qui devient un frein à l'activité : « *il y en a quelques-uns qui nous ont dit qu'eux c'était de très mauvais souvenirs par exemple de dessiner* » (E1).

Des limites d'apprehension. Quatrièmement, on perçoit des réticences dans les activités et une certaine peur, comme repéré ici : « *c'est arrivé que certains ne voulaient pas du tout, au début souvent ils étaient assez réticents* » (E1), « *Ils parlaient pas, ils parlaient pas, ils parlaient pas (...) c'est presque à vous de les autoriser à faire, parce qu'ils sont tellement dans l'échec, ils sont tellement dans la peur* » (E2), « *je les sentais tétonisés quand ils sont arrivés! (...) ils osaient pas bouger une oreille (...) qu'est-ce que je vais devoir faire (...) de l'apprehension aussi je pense* » (E6).

Des limites de goût. Enfin, il est bien sûr mentionné que les activités ne peuvent pas plaire à tout le monde : « *On a commencé à leur demander s'ils avaient aimé ce qu'on a fait, ils aimaient rien et ils trouvaient que toutes les activités qu'on faisait, c'était enfantin* » (E2).

5.5 Interprétations des résultats

• Hypothèse 1 : « Expression créative » analyse des résultats dans la pratique

Ce qui ressort des entretiens en lien à cette hypothèse est que l'utilisation de l'expression créative a une visée précise pour les professionnels. Les buts de son utilisation et son utilité sont clairement énoncés par chaque institution, bien que chaque professionnel lui donne un objectif ou une vision personnelle adaptée dans sa pratique. Nous constatons donc que l'objectif d'introduire des outils créatifs dans le social n'a pas véritablement une volonté d'occuper ou de « ré-éduquer » les personnes migrantes comme l'affirmait Dubois (2015). En effet, les termes employés étaient davantage axés sur l'idée d'offrir un espace permettant de se « restaurer » (E3), d'acquérir des outils (E6), de partager (E2, E3). Dans ces échanges autour de l'activité créative, on ne parle pas non plus d'éducation (enseignant-apprenant) mais plutôt d'une mise à disposition d'outils à prendre ou à laisser. Il n'est donc pas question ici de « ré-éduquer ». Cette idée que les personnes migrantes auraient perdu toute forme d'éducation et dont le terme même me paraît normatif et colonialiste est absente des propos des professionnels. Au contraire, ces activités seraient une manière de

réaffirmer des compétences ou une identité personnelle oubliées ou effacées et de développer de nouveaux talents comme le montre par exemple ce propos : « *nous on a aussi euh... pas du tout la volonté de faire de l'éducatif (...) ici je dirais que... chacun... part d'où il est avec ses propres connaissances et compétences et... l'idée c'est de... valoriser les compétences de chacun* » (E4). La partie plus éducative pour les professionnels viendrait uniquement lorsque ceux-ci doivent introduire un médium et en enseigner l'usage ou lorsque ceux-ci utilisent les outils créatifs dans le but d'apprendre la langue française. Toutefois, la libre expression et l'adhésion des activités prouvent la volonté pour ces professionnels de ne pas être dans la toute-puissance, mais dans l'échange.

Malgré ce qui vient d'être dit, il est peut-être encore difficile de mettre de côté cet aspect occupationnel face au contexte de ces lieux d'accueil qui ont pour objectif formel de favoriser l'intégration des personnes migrantes comme le montre ce témoignage : « *il y a un dogme assez courant actuellement dans le travail social, c'est le fait de mettre les gens en mouvement "il faut les mettre en mouvement", c'est un peu le corollaire de l'autonomisation mais qui à mon avis a été poussé trop loin (...) et tout ce qui est un peu statique, qui propose juste aux gens de se poser à un moment donné ben, c'est perçu comme de l'occupationnel parce que "ils sont pas en train de chercher un boulot pendant ce temps", "ils sont pas en train de se mettre en mouvement" (...) je pense qu'il faut de tout et c'est bien de se mettre en mouvement et c'est bien d'avoir des espaces pour se poser et pour s'exprimer d'une manière ou d'une manière différente* » (E3). D'ailleurs, on se souvient du cadre théorique de ce mémoire où l'intégration est omniprésente dans le discours des politiques. C'est pourquoi ces lieux peuvent donner le sentiment de placer les personnes "en attendant" l'acquisition de la langue, l'acquisition d'un permis pour travailler, l'acquisition des codes scolaires avant la rentrée etc.

Toutefois après ces entretiens, nous pouvons constater que les professionnels offrent une coloration plus forte à ces espaces de vie. La première cherche à répondre à la multitude de problématiques rencontrées chez les personnes migrantes et la deuxième vise à trouver des astuces afin de mieux accompagner les personnes migrantes lorsque la langue ne leur permet pas d'échanger en créant un lien.

Tessier (2014) parlait de ces lieux comme des « espaces tiers » pour structurer « l'idée positive de demain ». A travers les entretiens nous pouvons retrouver les trois fondements évoqués par cet auteur qui caractérisent ces espaces transitionnels pour permettre aux personnes migrantes de se régénérer : l'idée de « ré-humaniser » en réintroduisant la parole, l'idée de partager ou de se confronter les uns aux autres à travers l'« intervention collective » et l'idée de stimuler l'imaginaire ou de dépasser les blocages intérieurisés en mobilisant des « outils artistiques » (Tessier, 2014, p.120). Que ce soit à la Roseraie, à Païdos ou à Mobilet, ces trois fondements sont omniprésents dans le quotidien de ces structures mais on observe également que les résultats évoqués par Tessier (2014) se retrouvent dans les effets observés chez les migrants par les professionnels au sein même de l'activité créatrice.

Pour parler de ces activités d'expression créative, les professionnels ont employé à plusieurs reprises les mots « prétexte » ou « support » pour parler de l'utilisation des activités créatrices comme génératrice d'ouverture, de révélation ou de déblocage. Cela reprend l'observation de Colignon qui montrait que ces outils créatifs permettaient de « dénouer l'angoisse et exprimer des problématiques douloureuses ». On retrouve également le postulat de Jung (2002) qui affirmait

que de se mettre dans un processus créatif permet de « se réapproprier son histoire », chercher « à exprimer ses sentiments, ses désirs, sa peur, pour ensuite les communiquer à son environnement », ce qu'on a pu observer lorsque les participants se détendent sous l'influence de l'activité ou encore lorsque les usagers illustrent leur vécu aux autres à travers un médium tel que le théâtre par exemple. Puis, on retrouve aussi ce que Roquette (2007) décrivait par rapport à l'utilisation de la créativité, une forme de redéfinition de son identité pour se détacher des autres. Nous avons pu observer ce phénomène lorsque les usagers souhaitent réaffirmer leurs origines, leur nom et se démarquer des autres.

Pour conclure, les buts recherchés par les professionnels ainsi que les effets observés chez les participants montrent bien que l'utilisation de l'expression créative quelle qu'elle soit n'est pas uniquement occupationnelle. Au contraire, elle vise et permet autant de mettre en mouvement, dégager, ou questionner, la personne migrante à propos de sa situation de vie. Pour les professionnels, si cette introduction de la créativité dans leur pratique semble donc bénéfique pour les personnes migrantes au niveau personnel, elle va encore plus loin : elle devient un outil de travail pour entrer en lien, saisir un besoin ou un discours et aller à la rencontre d'une personnalité pour engager l'accompagnement. L'expression créative a donc bien des finalités précises pour les professionnels..

« c'est inimaginable de pas faire le social sans avoir cet aspect artistique quoi! » (E2).

• Hypothèse 2 : Expression créative comme moyen de communication

Ce qu'on peut voir dans cette hypothèse c'est que le support créatif permet véritablement de faire émerger une forme d'expression chez l'usager. Le professionnel a ainsi matière à échanger et à accompagner. Cette utilisation du support comme "médiateur" à l'échange semble fonctionner en permettant de dépasser la barrière linguistique. Nous avons vu également qu'il semble possible de faire un schéma, d'illustrer par le langage du corps sous la forme théâtrale une intention. Toutefois, la limite intervient lorsque le professionnel cherche à analyser cette intention. C'est pourquoi, sans les mots, il apparaît difficile d'en saisir la compréhension globale. De plus, cela paraît dangereux si le professionnel fait des interprétations hâtives et erronées. C'est ainsi que l'utilisation des supports créatifs par les professionnels semble démontrer deux fonctions et ainsi deux visées : une volonté d'apprentissage et d'échange autour de la langue française et une volonté de mieux saisir la vie personnelle d'autrui et d'en détecter les problématiques.

Dans le premier objectif, nous pouvons rejoindre ce qu'Elise Pestre (2010) et Tessier (2014) disaient à propos de l'apprentissage de la langue. Pour l'un cela permettrait de transposer ses problématiques en se détachant de sa singularité et de la sorte réintroduire de l'altérité à la personne. Pour l'autre « le recours à la parole directe » permettrait de « ré-humaniser » la communication. Ainsi, nous comprenons qu'acquérir des notions dans la langue du pays d'accueil, pouvoir échanger avec les personnes de ce pays permet de se retrouver une forme « d'empowerment » comme l'affirmait Tessier (2014) et une sensation peut-être de faire partie de cette nouvelle communauté.

Dans le deuxième objectif si l'on se réfère à Pestre, nous pouvons faire le postulat que si le professionnel attend que l'usager se dévoile personnellement cela peut avoir une connotation négative chez la personne migrante. En effet, nous avons vu à quel point il est difficile pour les personnes migrantes de témoigner de leur passé et de se livrer à des inconnus. C'est pourquoi cette attente pourrait avoir une forme de violence, voir rappeler ce que l'auteur démontait : une sorte de « dictature de la parole » qui viendrait faire écho au récit à faire valoir auprès des autorités. Enfin, si l'objectif est d'interpréter et de repérer des problématiques, l'expression créative prend alors une forme plus thérapeutique qui sortirait du cadre et des compétences du travailleur social. D'ailleurs, Labrèche (2010) expliquait que l'interprétation ne fait pas partie d'un cadre thérapeutique et que « le médiateur artistique » est présent uniquement pour accompagner la parole. D'ailleurs, ce support est utilisé comme processus et pour donner une matière sur lequel un langage commun peut être posé.

Pour conclure, on s'aperçoit que l'expression créative peut-être un outil pertinent dans la recherche de lien ou pour échanger sur la langue du pays avec l'usager. S'il est utilisé à bon escient dans la pratique des professionnels, cela ne vient pas forcément faire ré-émerger violemment les traumatismes chez les personnes migrantes. Cette volonté d'utiliser des traces visuelles comme matière de travail et d'accompagnement semble toutefois efficace pour effectuer un soutien auprès des usagers.

• Hypothèse 3 : Expression créative pas adaptée à tout le monde

Le travail social serait « l'action censée donner du sens à l'homme », en permettant aux usagers d'aller chercher leur raison d'être (Jung 2002). Cette citation de Jung met en évidence ce que nous avons pu observer dans les entretiens. En effet, nous avons pu voir que les professionnels sont en quête de sens dans les activités créatives pour finalement, peut-être, suivre naturellement les fondements de leur pratique. Toutefois, on remarque la difficulté d'émettre le sens de l'activité lorsque la non maîtrise de la langue ou les différentes représentations peuvent s'avérer être une barrière dans cette transmission.

Puis, lorsque la tâche de se mettre dans un « processus créatif » n'a jamais été explorée par les participants comme nous le fait remarquer ce professionnel : « *ils sont pas beaucoup à être allé à l'école, donc du coup tout cet aspect artistique et expression, c'était pas à l'ordre du jour* » (E2). Cette difficulté à trouver une compréhension commune entre les professionnels et les personnes migrantes semblent rappeler ce que Métraux évoquait au sujet de la migration. En effet, celui-ci parlait de la migration comme le passage « d'un monde à un autre ». Pour appartenir à ce nouveau « monde », représentant une communauté ayant des valeurs, des appartенноances et un sens commun, il faudrait que la personne s'adapte à ce nouveau système. Toutefois, l'auteur mettait en avant que le changement peut causer des conflits de valeurs entre pays d'origine et pays d'accueil (Métraux 2011).

Nous comprenons donc bien ici que si la personne migrante vient d'arriver, comme c'est le cas dans les trois terrains de cette recherche, les personnes ne sont pas encore prêtes à entrer dans un processus d'adaptation, les deux « mondes » ne pouvant pas immédiatement se coordonner. La formulation de ce professionnel « *pour moi c'était tellement logique* » (E1) met en avant cette difficulté à donner une explication sur des codes et des représentations ancrés par rapport à sa

propre culture. C'est donc à se demander si le sens de l'activité doit être forcément verbalisé et à quel moment ? Comment savoir quelle est la bonne mesure lorsque la migration et l'adaptation de chacun sont si singulières ? Jung affirmait que l'objectif d'un processus de création est de placer l'individu dans une recherche de représentations personnelles à travers sa propre vision et ses propres ressentis (Jung, 2002). C'est finalement à se demander si la volonté de transmettre le sens de l'activité n'irait pas à l'encontre du principe même de toute création, en se faisant sa propre idée du monde ?

Dans les limites des usagers recensées par les professionnels, nous constatons que toutes peuvent s'appliquer à n'importe quel être humain ayant des goûts, des motivations, des compétences, et des problématiques personnelles. Toutefois, ce qui semble ressortir par rapport à la population c'est la notion de peur. C'est en cela que nous pouvons nous demander si les bénéficiaires ne se sentent contraints par rapport aux activités créatives. Donze-Liechti (1997) parlait de la peur du futur et de se projeter en construisant un projet par exemple, ce qui ressort chez un des professionnel qui déclare qu'imaginer un projet est très compliqué (E6). L'auteur mettait aussi en évidence la difficulté à motiver les personnes migrantes à faire des activités si celles-ci ne sortent pas de leur léthargie. On retrouve cela dans les entretiens, comme des problèmes de fatigue (E1,E7), de concentration (E7), le fait de ne pas être disponible mentalement (E1), etc. Pestre (2010) avait repéré chez les personnes migrantes également des troubles d'hyper-vigilance dues à leur vécu et à leur adaptation dans le pays. Rappelons aussi, que de nombreux problèmes de santé avaient été relevés par ces deux auteurs, des problèmes liés au fait de migrer et faisant suite aux problématiques de chacun dans le pays d'origine. Donze-Liechti (1997) relevait aussi que des contraintes imposées par le pays d'accueil avaient des répercussions chez les personnes migrantes sur leurs problèmes de santé. Cette réticence aux activités créatrices pourraient, donc, sembler-t-il venir de plusieurs facteurs :

- Un sentiment d'être obligé de se plier aux activités comme il est obligatoire de se plier aux exigences du pays. L'aveu de ce professionnel pourrait aller dans ce sens : « *c'est presque à vous de les autoriser à faire* » (E2) .
- Un mécanisme de répétition en lien avec leur vécu et leur parcours migratoire.
- Une incompréhension ou un manque de repère par rapport aux activités qui aboutiraient à une peur de l'inconnu.

Dans les différents terrains visités, la liberté de participation des activités créatives a une volonté sans doute d'offrir un aspect peu contraignant, voire libérateur pour aller explorer des possibles. Toutefois, ces éléments permettent de visualiser que pour certains les activités créatives peuvent apparaître comme une contrainte leur demandant de se plier, répéter, se désorienter, etc.

Par rapport à cette hypothèse, nous percevons un décalage entre l'envie des professionnels de transmettre les objectifs pédagogiques qui leurs sont propres et l'incompréhension de la part des usagers. Cela produit chez les personnes migrantes des réticences et des limites vis-à-vis des activités proposées.

C'est à se demander quelle est réellement la représentation de l'intégration de la part des professionnels pour ce public. Aux prises avec l'urgence à savoir : parler le français le plus rapidement possible, répondre à la mission colossale que leur communauté leur a parfois donnée, pouvoir survivre, travailler. Les personnes migrantes paraissent parfois un peu surprises, voire crispées par ce qui leur est proposé. Comment la compréhension de l'activité créative et son

intérêt, peut-t-elle être intégrée dans cette urgence ? Nous pouvons imaginer une certaine ambivalence chez les usagers entre le sentiment de se conformer aux exigences du pays d'accueil et l'urgence dans laquelle ils se trouvent. Il me semble que les professionnels sont conscients de l'urgence dans laquelle se trouvent les personnes migrantes. Cependant, le contexte administratif impose son rythme et nous nous trouvons là dans un paradoxe qui intègre une temporalité tout à fait différente : "urgence, certes, mais rien n'est possible rapidement". L'attente est souvent longue et les réponses ne correspondent pas toujours aux attentes des demandeurs d'asile comme nous avons pu le voir dans la cadre théorique, dédié à la migration.

Durant ces périodes d'attente, les professionnels recherchent sans doute à donner de la matière aux personnes, à préparer leur intégration et à opérer une restauration progressive des traumatismes accumulés. Toutefois, les personnes sont-elles déjà prêtes à s'inscrire dans ce processus et à commencer à assimiler tous ces codes alors que dans cette instabilité il reste difficile de se projeter dans un avenir, à ce « nouveau monde » auquel ils ne sont encore pas sûrs d'appartenir ? D'ailleurs, si on se réfère aux étapes de l'adaptation présentées par Bolzman (1996), si la personne se situe dans « la période de deuil » de conscientisation là où doit être fait le bilan de ses pertes, de son parcours comment réussir à s'engager dans le futur ?

Pour conclure, cette troisième hypothèse devrait être étudiée du point de vue des personnes migrantes pour pouvoir affirmer ou infirmer les différentes pistes de réponse qui ont été émises ici, afin de savoir quelle est la compréhension que les usagers donnent aux activités d'expressions créatives et finalement quels seraient leurs véritables besoins ?

6 Partie conclusive

6.1 Synthèse

En guise de synthèse je retracerai les points forts de ce mémoire et je répondrai à la question de recherche.

Il était d'abord question de porter une réflexion autour la créativité dans le travail social et montrer comment celle-ci peut avoir un impact sur l'accompagnement des personnes migrantes.

Après avoir approfondi le sujet sur trois axes théoriques, le sujet s'est avéré vaste et complexe autant sur le concept de "créativité" que sur celui de la "migration". C'est donc après avoir posé ce constat, qu'il semblait évident d'axer ce travail sur la créativité comme outil créatif en tant que tel.

Ainsi, une fois le sujet ciblé, une nouvelle problématique est apparue : les professionnels semblaient utiliser cet outil créatif d'une manière empirique, sans buts précis. De plus, les usagers pouvaient trouver dans cette utilisation un aspect contraignant. C'est donc en partant de ce postulat que la question de recherche a pu être posée.

En orientant cette recherche sur les finalités de l'utilisation de l'outil créatif dans la pratique des professionnels, nous pouvons découvrir une utilisation peu claire allant d'une activité occupationnelle à des intentions proche d'une thérapie, c'est-à-dire, en cherchant à apaiser des angoisses, des traumas, etc. Toutefois, l'introduction de l'expression créative dans le travail social semble révéler d'autres réalités chez les usagers.

Enfin, par rapport aux recherches théoriques effectuées sur la migration et la condition des migrants, il en vient à se demander qu'elles pourraient être les limites dans ce processus créatif chez ce public, lorsque la langue vient marquer une barrière dans les échanges avec les professionnels.

Pour terminer, dans une logique d'intégration, nous apprenons que des espaces d'accompagnement font le pont entre pays d'origine et pays d'accueil permettent de créer une « *enveloppe sociale et culturelle* » (Pestre, 2010) dans laquelle l'expression créative peut être une option dans l'adaptation de la personne migrante sur son nouveau territoire.

« *L'expression permet de rejoindre et de déployer des ressources personnelles, de préserver une identité et en même temps d'élaborer des aménagements, nécessaires à la compréhension de la culture d'accueil pour s'y adapter* » (Colignon, 2006).

Mais survient un questionnement sur le sens que peut trouver l'usager sur cette pratique et comment les professionnels justifient-ils cette utilisation puisqu'à première vue, cela ne semble pas entrer dans le cadre d'un accompagnement social en tant que tel.

« Face à des personnes qui sont dans des priorités de survie et dans des urgences de régler des problèmes au jour le jour, comment parler de peinture ? » (Colignon, 2006).

C'est à partir de là, après différentes investigations sur le terrain qu'il est possible de répondre à la question de recherche : *A quelles fins l'expression créative est-elle utilisée par les professionnels du social dans l'accompagnement des personnes migrantes ?*

Les résultats révèlent donc que l'expression créative est véritablement un outil de travail sur lequel les professionnels se basent voyant une opportunité de faire émerger chez l'usager du mouvement, des éléments permettant d'engager un échange et de créer un lien, favorisant un accompagnement de qualité. Il apparaît également que l'expression créative présente de nombreux avantages pour la personne migrante et que les objectifs fixés justifient son utilisation dans la pratique sociale. Toutefois, les usagers n'y verrait pas directement l'intention, ni de sens à participer à ces activités, même si des effets concrets ont pu être relevés par les professionnels. C'est cette barrière de la langue qui semble mettre un frein et des limites dans la compréhension que les usagers se font des activités mises en place.

Finalement, ce décalage semble s'expliquer par le contexte de la migration. Dans ce système d'intégration exigeant et sélectif, nous remarquons une certaine ambivalence chez les personnes migrantes. Ils sont aux prises avec des sentiments contradictoires liés à leur passé récent compliqué et à leur avenir incertain. Cette instabilité dans laquelle ils se trouvent les incite à faire le deuil du passé et à tenter de se projeter dans un futur à apprivoiser. De plus, les professionnels doivent répondre aux exigences des autorités et à la réalité de cette instabilité chez les migrants tout en tenant compte de la problématique de cet « entre deux mondes » (Tessier, 2014).

6.2 Perspectives

- **Réflexions**

A ce stade de la recherche, il est question d'émettre une dernière réflexion et d'imaginer des pistes d'actions en lien avec cette thématique.

A l'issu de ce travail, je fais un constat mitigé de l'utilisation des supports créatifs dans le travail social auprès des personnes migrantes. A la fois, cela m'apparaît pertinent de varier les modèles et les techniques d'accompagnement dans la pratique sociale de plus en plus axée sur le suivi individuel tout en utilisant des disciplines complémentaires en guise de support à la relation.

D'ailleurs, il a été relevé dans ce travail toute la pertinence de cette approche au niveau de l'acquisition ou de la restauration des compétences, de l'échange entre pairs et de ce que la créativité offre comme moyen d'apprentissage de la langue ou sur l'empowerment, etc.

D'un autre côté, il me paraît important de saisir les limites liées à ce type d'activité : les projections possibles de la part du professionnel, risquant ainsi de manipuler la personne. En effet, nous avons pu voir dans la récolte de donnée, une certaine motivation à utiliser ces supports créatifs de la part des professionnels comme prétexte à la discussion ou avec l'intention de voir émerger des informations personnelles. Puis, nous percevons également un décalage entre ce que le professionnel imagine comme effet sur le bien-être de l'usager et les effets observés et interprétés. Ceux-ci n'ont que rarement été évalués chez les usagers sur les différents terrains visités.

Ma première réflexion se situe autour de cette projection. Celle-ci apparaît inévitable lorsque le professionnel ne s'assure pas au préalable de connaître la réalité de chaque personne et ses codes culturels. Cela supposerait alors de bien connaître les valeurs de chaque culture et de s'adapter continuellement à la mouvance de la migration tout en respectant la personnalité de chacun. C'est pourquoi, l'intégration du pays d'accueil apparaît être l'option simplifiée sur laquelle se baser et travailler, d'autant qu'ils devront tôt ou tard s'y confronter.

Cependant dans ce décor, le risque d'être ethno-centré peut rapidement prendre le dessus. Cela apparaît, selon moi, lorsque nous confrontons une personne migrante "à la feuille blanche" pour qu'elle fasse preuve d'imagination, de créativité et d'expression. Si cela nous paraît élémentaire, il me paraît important de nous poser la question de savoir comment cette tâche peut-elle être apprivoisée ou intégrée dans une autre culture et pour la personne elle-même?

C'est pourquoi, il me paraît essentiel de partir d'eux, de leur communauté, de leur savoir-faire et de pouvoir les transposer à l'échelle de notre pays, comme cela est déjà encouragé par certaines institutions. Cet échange de don contre don au niveau des acquis culturels me paraît être un point fort pour favoriser une intégration et limiter le risque de manipulation, voire de domination entre usagers et professionnels. C'est peut-être là que le travail auprès des personnes migrantes se différencie d'un "travail social ordinaire": ne pas rechercher à combler les manques, les lacunes mais bien valoriser les ressources, ce qui donne des repères à chacun par rapport à son passé. Finalement, rechercher chez la personne ce qui peut faire office de "doudou transitionnel", un espace ou un élément ressource sur lequel se reposer.

Ma deuxième réflexion se situe autour de la question de l'utilité. Finalement nous avons pu percevoir la difficulté pour les professionnels de donner du sens à l'activité et d'émettre une compréhension des objectifs pédagogiques et qu'ils soient perçus par les usagers. Cela peut apparaître en effet puéril lorsqu'au moment de leur arrivée dans un nouveau pays, des activités créatrices sont proposées. Comment dans l'urgence après avoir traversé, pour certains le désert, la noyade, la guerre et avoir perdu ses repères, est-il possible de trouver un sens à une activité apparemment "accessoire" et non vitale ?

Nous avons également vu que les personnes migrantes ont des comptes à rendre à leurs proches, aux prises avec une urgence considérable pour trouver un emploi et rembourser leurs dettes. Dans cette urgence, l'apprentissage de la langue apparaît être l'un des premiers éléments utiles qui leur permettra de rechercher du travail et de pouvoir se reconstruire. Il me paraît important en tant que professionnels de ne pas être dupes du fait que cela peut être prématuré, voir dangereux, dans un tel contexte, d'envisager de mettre en place des activités créatrices susceptibles d'évoquer des souvenirs, des émotions et de confronter ainsi la personne à des sentiments douloureux. Les professionnels ont le devoir de ralentir cette urgence par rapport au contexte du pays d'accueil et des possibilités offertes par "la terre d'asile". Toutefois, il me semble que nous devons être bien

conscients que l'intégration passe également par une reconstruction et une réparation des épisodes traumatisques vécus par les personnes migrantes. Alors, à contrario, prendre les moyens "de favoriser le rêve" est-ce une façon pour ces personnes de s'extraire un peu de la réalité pour se réussir à se projeter un peu, comme il est nécessaire de le faire pour l'apprentissage d'une langue et d'un savoir-faire objectif ?

- **Pistes d'actions**

Travailler sur l'aspect communautaire et la convivialité. Le premier angle d'approche lorsque les personnes migrantes arrivent devraient se penser autour de l'accueil, en assurant une attitude et des espaces de convivialité. Cette notion universelle se retrouve, selon moi, dans toutes les cultures. L'aspect communautaire est également me semble-t-il un élément important de la prise en charge des personnes migrantes. Cela permet de s'unir autour d'intérêts communs et d'habitudes qui permettraient de « retrouver des éléments de leur culture » (Donze-Lietchi, 1997), un aspect rassurant pour ainsi favoriser une intégration progressive.

Comme il a été évoqué dans la cadre théorique, se retrouver loin des siens et isolé apparaît comme une transgression vis à vis des leurs. La solitude devient alors l'un des facteurs aggravants du bien-être de ce public. Dans cette communauté, des activités créatives devraient être imaginées sous forme collective autour de ce qui rassemble les individus dans une société : la danse, la musique et la cuisine, où il est possible d'acquérir de nouvelles compétences, de mettre en avant ses talents et de pouvoir partager ses connaissances avec les autres. L'aspect festif favorise la convivialité, la mise en lien et le partage ce qui apparaît être l'un des éléments les plus importants pour se restaurer, "se poser" avant d'imaginer toute reconstruction personnelle.

Travailler de manière différenciée. La réponse est sans doute dans la capacité des professionnels à identifier la situation de chaque usager et à en déceler les différents enjeux, en adaptant leur accompagnement de manière différenciée en fonction de leurs besoins et ce qui leur apparaît important dans le "ici maintenant". Cette forme d'accompagnement par petits objectifs atteignables peut permettre à la personne de se créer elle-même des opportunités et de franchir les différents obstacles inhérents à l'intégration au pays d'accueil.

Finalement, être en mouvement afin d'assurer sa survie et combattre le mal-être qui guette cette population fragilisée. Dans ce cadre-là, sans doute serait-il intéressant d'envisager des activités créatives seulement si la personne y voit un intérêt personnel tout en faisant parallèlement des activités plus concrètes.

Travailler sur des activités plus concrètes. Cette option vient d'un questionnement : comment réussir à adhérer à un contexte créatif, lorsque la projection est impossible pour certains, que les traumatismes envahissent l'esprit d'autres et que ces activités "non-guidées" restent trop confrontantes pour eux ?

Des activités plus manuelles et concrètes devraient pouvoir être envisagées en travaillant des techniques utiles et précises avec un cadre plus directif. En plaçant ainsi les personnes migrantes en immersion dans des tâches concrètes, cela permettrait de contourner les effets de "la vacance" liée à la créativité et à la confrontation au néant. Ainsi contenus dans ces activités, ces personnes pourraient partager des savoir-faire concrets, au travers de la construction, de la plantation, de la

mécanique, de la couture, etc. ; des activités qui marqueraient une utilité et le sentiment d'avancer en apprenant quelques techniques ou en partageant des compétences. Cette forme objective offre donc, à mon avis, l'acquisition d'expériences nouvelles pour la vie de la personne, indépendamment d'une possibilité de refus des autorités de son intégration dans le pays d'accueil.

Travailler sur l'accueil et la découverte du pays. Cet aspect est déjà intégré dans certaines institutions qui valorisent l'ouverture sur la cité. Toutefois, cet élément pourrait être plus présent. En allant découvrir des espaces de travail, des espaces culturels, des traditions, cela permet d'alimenter concrètement les échanges sur ce qui nous différencie culturellement et sur ce qui nous rapproche, toujours dans l'idée de faire le pont entre pays d'origine et pays d'accueil. Ces supports puisés dans la réalité de la cité, peuvent être imaginés sous une forme créative permettant, de mon point de vue, de créer des liens directement avec la population du pays d'accueil. Ces supports rejoignent ce que les professionnels appellent « prétexte » (E2, E4, E5) à l'apprentissage de la langue, ce qui est souvent la principale motivation pour ce public.

6.3 Bilan personnel et limites de la recherche

Au terme de ce mémoire, un bilan personnel semble être une étape importante pour clôturer ce travail et ainsi prendre de la distance sur le processus effectué tout au long de cette expérience de recherche.

Il me semblait au départ qu'un accompagnement social devait être compatible avec l'introduction d'activités créatives. Au cours de cette recherche, j'ai pu trouver un cadre théorique et des témoignages pouvant confirmer mon point de vue. Toutefois, cette démarche m'a obligée à aller rechercher l'éthique liée à l'utilisation d'activités créatives et d'en mesurer les risques, les limites et les avantages. C'est alors que j'ai découvert une toute autre réalité dans l'utilisation de ces activités créatives auprès des personnes migrantes.

En effet, j'ai pu observer que les outils créatifs ne sont pas à bannir mais à nuancer. Il s'agit d'en rechercher la compréhension que les usagers peuvent en faire. De plus, je me suis aperçue que l'un des risques pouvant intervenir lorsque le professionnel a des compétences artistiques est de privilégier avant tout son plaisir de créer ou d'optimiser la pratique au détriment des intérêts des usagers.

Finalement, cette recherche m'a permis de mieux cerner le travail effectué auprès des personnes migrantes et d'en connaître les enjeux. De ce fait, j'ai pu faire des liens tout au long de ce travail entre mes formations pratiques, la théorie et les témoignages recensés.

Sur le plan méthodologique, la plus grande difficulté que j'ai pu rencontrer se situe au niveau de l'orientation de ma recherche. En effet, les concepts de créativité et de migration étaient particulièrement vastes et complexes. De plus, étant donné mon intérêt pour ces deux thématiques, il m'a été difficile, au départ, de cibler le sujet et de ne pas partir dans toutes les directions. C'est pourquoi dès que j'ai pu cibler où j'avais envie de faire mon enquête et avec qui, j'ai pu avancer plus rapidement et de façon plus dynamique.

L'autre difficulté pour moi s'est située dans la terminologie de l'outil créatif dans la pratique des travailleurs sociaux. Tout au long de ce travail, il a été difficile parfois de trouver des textes

scientifiques sur ce sujet par rapport au vocabulaire utilisé par les auteurs et au contexte dans lequel les outils créatifs étaient utilisés. De plus, j'ai pu constater que cette difficulté se répercutait également chez les professionnels interrogés qui eux aussi avaient des termes, des définitions et des applications très variés.

Finalement, j'ai été surprise de constater que j'avais eu énormément de plaisir à échanger avec les professionnels sur leur pratique. Ce regard presque intime sur leur travail réel m'a permis, de m'en inspirer, de me questionner et d'ouvrir une réflexion sur ma future pratique professionnelle. D'ailleurs dans les entretiens, j'ai réussi à la fois à cibler mes questions en fonction de la recherche et à élargir mes connaissances par rapport à la pratique professionnelle. A propos de cela, je pense que ma capacité à m'adapter, à improviser et à gérer la spontanéité de l'instant ont été des ressources sur lesquelles j'ai pu m'appuyer pour rendre cette recherche plus large et intéressante pour moi sur le plan professionnel et personnel.

7 Bibliographie

• Ouvrages

- BOLZMAN, C. (1996). *Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*. Zurich : Seismo
- DONZE-LIECHTI, C. (1997). *Entre ici et là-bas : j'ai mal dans mon corps, témoignages de requérants d'asile*. Genève : les éditions ies
- DUBOIS, A-M. (2017). *Art-thérapie : principes, méthodes et outils pratiques*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson
- LABRECHE J. & HAMEL J. (2010). *Découvrir l'art thérapie, des mots sur les maux, des couleurs sur les douleurs*. Paris : Larousse p.268
- MATHIEU, J-L. (1991). *Migrants et réfugiés*. Paris : PUF
- METRAUX, J-C. (2011). *La migration comme métaphore*. Paris : La dispute.
- PESTRE, E. (2010). *La vie psychique des réfugiés*. Paris : Payot & Rivages
- QUIVY, R. & CAMPENHOUDT, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod
- RODIER, C. (2016). *Migrants & Réfugiés. Réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents*. Paris : La Découverte
- ROUQUETTE, M-L. (2007). *La créativité*. Paris : Puf
- ZEUGIN B. (2007). *Où en est la politique migratoire de la Suisse ? Chances et défi*. Lucerne : Caritas

• Articles

- COLIGNON, M. (2006). « Médiation et insertion : accompagner autrement les personnes en exclusion ». *Empan* 2006/3 (n°63), p.178-184
- DUBOIS, A-M. & MONTCHANIN, C. (2015). « Art-thérapie et enfance : contextes, principes et dispositifs ». *Ch°3 : Principes généraux des thérapies à médiation artistique*, p. 51-67
- JUNG, C. (2002). « Travail sociale et créativité », *Pensée plurielle* 2002/1 (n°4), p.105-120.
- KUNZ, M-C. (2016). « Regard d'une juriste. Droits fondamentaux, asile et frontières : le paradoxe des réfugiés ». *Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile*. N°159/septembre-octobre 2016. Genève : Vivre ensemble.
- PETERSEN, W. (1961). « The General Determinants of Migrations » *Population*, New-York, Macmillan
- RICHEMOND, A.H. (1988). « Sociological Theories of International Migration : The Case of Refugees » *Current Sociology*, 36 : 7-25

TESSIER, S. (2014). « Art et éducation dans le travail social : les apports de la pédagogie de l'interstice », *Vie sociale* 2014/1 (n°5), p.111-130

DE GRAFFENRIED, V. (2016). « De quoi parle-t-on ? S'y retrouver dans le jargon de l'asile », *Le Temps*, 31.08.15

• Cours

SOLIOZ, E. (2014). *Indications de réalisation pour les travaux écrits*. Sierre : Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

GAY, M. (2016). *Culture et migrations*. Sierre : Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

• Dictionnaires

NIMMO,C. (2015). « Migration ». Le petit Larousse illustré 2016. Paris : Pollina, p.735

• Sites internet

Le Département fédéral de justice et police, « le Département fédéral de justice et police », *Confédération suisse*, URL : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/departements/departement-justice-police.html>

L'office cantonal de la population et des migrations, «Population : l'office cantonal de la population et des migrations », *République du canton de Genève*, URL : <http://ge.ch/population/loffice-cantonal-de-population-migrations>

Service asile et départ, « Population : service asile et départ », *République du canton de Genève*, URL : <http://ge.ch/population/service-asile-depart>

Secrétariat d'Etat aux migrations, « le SEM », *Confédération suisse*, URL : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/ueberuns/sem.html>

Hospice général, « Intégration migrants », *Service social de l'Etat de Genève*, URL : <http://www.hospicegeneral.ch/fr/integration-des-migrants>

Droit interne, « Loi sur l'asile», *Confédération suisse*, URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995092/index.html>

Droit interne, « Loi sur les étrangers », *Confédération suisse*, URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20020232/index.html>

Droit international, « Convention instituant l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE) », *Confédération suisse*, URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995092/index.html>

Ressortissants d'Etats Tiers, « Ressortissants d'Etats Tiers », *Confédération suisse*, URL : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/kurzfristig/drittstaaten.html>

Ressortissants de l'UE et de l'AEL, « Ressortissants de l'UE et de l'AELE, y compris la Suisse, et les membres de leur famille », *Confédération suisse*, URL :
<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/kurzfristig/eu-efta-buerger.html>

Permis de séjour pour non-ressortissants de l'UE/AELE, « Permis de séjour pour non-ressortissants de l'UE/AELE », *Confédération suisse*, URL :
https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/nicht_eu_efta.html

8 Annexes

Annexe 1 : Organisation de la politique des étrangers en Suisse

a) Politique suisse au niveau fédéral :

- Le département fédéral de justice et police (DFJP) s'occupe de la politique sociale concernant la cohabitation des personnes étrangères, les questions relatives à l'asile, la sécurité et la criminalité intérieure du pays. Le département est dirigé en août 2017, par Simonetta Sommaruga du Conseil fédéral (admi.ch)
- Le secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) organise les systèmes nationaux sur les questions d'asile et de migration. Il réglemente les conditions d'entrée, de séjour, de travail et prend les décisions relatives aux demandes d'asiles (sem.admin.ch).

b) Politique suisse au niveau cantonal : l'exemple de Genève

- Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) est l'autorité cantonale de police des étrangers. Il gère les autorisations de travail et de séjour, les procédures d'asile et de départ, la gestion des données personnelles, l'intégration des étrangers sur le canton, etc...(ge.ch).
- Service asile et départ (SAD) traite les dossiers des demandes d'asile ainsi que l'exécution des décisions de renvoi des personnes, prononcées par les autorités compétentes. De la sorte, il peut également proposer des décisions de renvoi, demander une prolongation dans la détention en vue de renvoi ou ordonner la mise en liberté d'un étranger retenu avant son expulsion (ge.ch).
- Hospice général gère la partie intégration des migrants sur le canton avec des propositions d'hébergements, un accompagnement social qui rassemble une aide financière, un accès aux soins et des mesures d'insertion ainsi que des formations et des activités (hospicegeneral.ch).

Annexe 2 : Loi sur les étrangers et la loi sur l'asile

- **La Loi fédérale sur les étrangers (LEtr)**

Cette loi règle les questions relatives au séjour et à l'établissement des étrangers. Elle traite les conditions d'entrée et de sortie, l'admission, le regroupement familial, l'intégration, l'expulsion, la détention, la protection des données, etc...(admin.ch). Elle s'applique uniquement aux ressortissants des états tiers, c'est-à-dire au non-membre de l'Union Européenne (UE) et/ou de l'espace Schengen (sem.admin.ch). Les ressortissants de l'UE et de l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE) qui ont signé l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) ont des

conditions de séjour et de travail spécifiques convenues dans la Convention de AELE. Le but de cette Convention est de faciliter la mobilité des personnes, des marchandises et des salariés (admin.ch).

Plusieurs éléments sont à retenir relativement à la L'Etr:

- **Art.3.** Il met l'accent sur le fait que l'étranger puisse « servir les intérêts de l'économie suisse » et permettre « l'évolution sociodémographique » du pays. Cet article mentionne également l'admission d'étrangers ayant « des motifs humanitaires » relevant du droit international.
- **Art.4, al.1.** Il donne une définition de l'intégration : « L'intégration des étrangers vise à favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère sur la base des valeurs constitutionnelles ainsi que le respect et la tolérance mutuelles ». Elle met en évidence le fait que la personne étrangère doit se familiariser avec la société et le mode de vie suisse ainsi qu'apprendre une langue nationale (LEtr. Art 4, al.4).
- **Art. 52 al.2.** Il met en évidence après ce qui a été évoqué plus haut que la confédération, les cantons et les communes doivent créer des conditions propices « à l'égalité des chances et à la participation des étrangers à la vie publique. Pour ce faire, l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) définit plus précisément les principes et les buts de l'intégration des étrangers (admi.ch).
- **Art.83.** Il précise que lorsqu'une personne est en danger dans son pays, celle-ci est admise provisoirement par le Service des Étrangers (SEM) et l'exécution de son renvoi ne peut être faite.

• **La Loi sur l'asile (LAsi)**

Cette loi règle : l'octroi de l'asile, le statut des réfugiés en Suisse, la protection provisoire accordée aux personnes à protéger ainsi que le renvoi dans le pays d'origine (LAsi. Art 1).

Le droit d'asile est un droit inscrit dans la Convention de Genève, de 1951. Il est également l'un des points de la déclaration universelle des droits de l'Homme mettant en avant le fait que toute personne aurait le droit de rechercher et de bénéficier de l'asile face à une situation de persécution (Art. 14, Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 ; Kunz, 2016, p.10). Dans cette optique, tous les demandeurs l'asile nommés « requérants » dans un pays signataire de cette Convention sera soumis à un examen de sa situation. Si celui-ci remplit les critères, l'Etat aura l'obligation de lui permettre de séjournner sur son territoire (Kunz, 2016, p.9-10).

Le requérant qui arrive en Suisse peut demander une protection de l'Etat auprès d'un poste de contrôle d'un aéroport, d'un poste-frontière suisse ou d'un centre d'enregistrement (LAsi, Art 19). Le secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) convoque la personne pour un entretien afin d'examiner les motifs qui le conduisent à demander l'asile. Cette phase préparatoire peut durer trois semaines au plus durant lesquelles la personne pourra être hébergée dans un centre d'hébergement provisoire (LAsi, Art. 26). Si la procédure est acceptée, un canton sera attribué à la personne « réfugiée » (LAsi, Art. 27). Dans le cas où la personne ne répond pas aux critères de réfugié et que l'exécution du renvoi est illicite selon le droit international une admission provisoire est attribuée. Toutefois la réalité démontre que des personnes peuvent rester plusieurs années dans cette même situation (De Graffenried, 2015).

Le SEM n'entre pas en matière sur une demande d'asile : si le requérant peut retourner dans un Etat tiers sûr ou dans lequel il a séjourné auparavant, s'il possède un visa d'un Etat tiers où il peut demander protection et/ou s'il possède des proches parents, s'il peut être renvoyé dans son pays de provenance selon l'Accord de Dublin dans lequel il a été enregistré (LASi, Art.31). ; et lorsqu'il n'a pas de preuves suffisantes pour justifier une demande d'asile. Dans ce cas, la personne doit quitter le pays dans les dix jours. C'est souvent dans ces conditions que les personnes restent en Suisse dans la clandestinité (De Graffenried, 2015).

Annexe 3 : Permis de séjour

Permis	Statut	Description
NEM	Personne étrangère en séjour irrégulier	Cela concerne les personnes déboutées qui : soit ne remplissent pas les critères de réfugiés, soit parce que le cas Dublin s'applique pour elles.
Permis S	Personne à protéger	Cela concerne les personnes à protéger de manière temporaire en cas de guerre dans leur pays d'origine. Celles-ci doivent rester sur le territoire.
Permis N	Requérant d'asile	Cela concerne les personnes qui ont fait une demande d'asile et qui n'ont pas encore reçu une réponse définitive. Condition : cela ne garantit pas un droit de séjour et les personnes ne peuvent pas travailler pendant six mois.
Permis L	Séjour de courte durée	Cela concerne les personnes qui séjournent temporairement (moins d'un an) pour un but précis.
Permis F	Étrangers admis provisoirement	Cela concerne les personnes qui font l'objet d'une décision de renvoi mais qui ne peuvent être renvoyées pour des raisons de violation du droit international public (mise en danger de la personne). Condition : à renouveler tous les douze mois.
Permis B	Réfugié reconnu	Cela concerne les personnes qui peuvent résider durablement en Suisse grâce à une activité lucrative. Condition : durée de séjour de cinq ans minimum.
Permis c	Établissement	Cela concerne les personnes qui ont le droit de séjourner pour une durée illimitée dans le pays. Condition : durée de séjour entre cinq et dix ans selon le degré d'intégration de la personne (sem.admin.ch).

Annexe 4 : Guide d'entretien

Hypothèses	Objectifs	Q. Principales	Q. Relances	Indicateurs
❖ <u>Une visée occupationnelle// résultats différents</u>	Ob1: Utilisation de l'AC. Quand/Où/ Quoi ? Comment ?	<ul style="list-style-type: none"> Où et comment se déroulent les AC ? Quels outils utilisez-vous ? Pourquoi ? Quels sont les buts de cette utilisation pour vous et pour les usagers? Quel rôle employez-vous dans les AC ? 	<ul style="list-style-type: none"> Comment on se positionne dans son institution quand on met en place des AC ? Quels intérêts avez-vous à mettre en place des AC pour votre pratique ? 	<input type="checkbox"/> Temporalité/durée <input type="checkbox"/> Localisation <input type="checkbox"/> Modalités/Moyens <input type="checkbox"/> Rôles <input type="checkbox"/> Buts
	Ob2: Les résultats dans la pratique	<ul style="list-style-type: none"> Quelles compétences les AC demandent ? Quels sont les changements dans votre accompagnement ? Quels sont les contraintes pour vous de cette utilisation ? 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle énergie la mise en place représente pour vous ? Y-a-t-il des obstacles dans l'accompagnement des personnes migrantes ? 	<input type="checkbox"/> Résultats <input type="checkbox"/> Ressources déployées <input type="checkbox"/> Compétences <input type="checkbox"/> Contraintes <input type="checkbox"/> Obstacles (population)
❖ <u>Un moyen de communication différent.</u>	Ob3 : Création de liens différents.	<ul style="list-style-type: none"> Quels effets l'AC a-t-elle sur votre relation avec l'usager ? Comment on amène l'usager à créer ? 	<ul style="list-style-type: none"> La barrière de la langue est-t-elle un obstacle dans votre accompagnement ? 	<input type="checkbox"/> Création de lien <input type="checkbox"/> Barrière de la langue <input type="checkbox"/> Effets (liens)
	Ob4: Substitution au langage.	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure, le support créatif peut-il être un outil de communication ou d'expression pour l'usager ? 	<ul style="list-style-type: none"> Peut-on parler de l'AC comme moyen de substituer au langage ? 	<input type="checkbox"/> Langage <input type="checkbox"/> Émotions <input type="checkbox"/> Ressentis
❖ <u>Des activités pas adaptées à tout le monde.</u>	Ob5 : Effets de l'utilisation sur les usagers.	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les effets positifs de l'utilisation de l'AC pour les usagers ? Quels sont les effets négatifs de l'utilisation de l'AC pour les usagers ? Quelles nouvelles ressources les usagers peuvent-ils déployer à travers l'AC ? 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle évolution pour les usagers lorsqu'ils utilisent l'EC ? Quels observations pouvez-vous faire sur leur intégration dans le pays d'accueil ? 	<input type="checkbox"/> Effets <input type="checkbox"/> Ressources <input type="checkbox"/> Adaptation à l'activité <input type="checkbox"/> Évolution <input type="checkbox"/> Intégration
	Ob6 : Limites dans l'utilisation de l'AC.	<ul style="list-style-type: none"> Comment les usagers trouvent-ils le sens des AC ? Quelles sont les limites de l'utilisation de AC auprès de personnes migrantes ? Quelle est la liberté octroyer à l'AC, lorsque les usagers participent ? 	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les contraintes pour les usagers de cette l'utilisation ? Quelles explications sont données pour cette utilisation dans l'institution ? 	<input type="checkbox"/> Liberté d'adhésion <input type="checkbox"/> Limites <input type="checkbox"/> Sens de l'activité <input type="checkbox"/> Contraintes <input type="checkbox"/> Compréhension

Annexe 5 : Observation de l'utilisation de l'expression créative par les professionnels.

	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
Contexte institutionnel	Placement obligatoire. Mineurs migrants (majorité de garçons).	Placement obligatoire. Migrants mineurs (majorité de garçons).	Accueil libre sans inscription. Adultes migrants tout permis confondus.	Accueil libre sans inscription. Adultes migrants tout permis confondus.	Accueil libre sans inscription. Adultes migrants tout permis confondus.	Placement obligatoire. Adultes primo-arrivants.	Accueil libre sans inscription. Adultes migrants tout permis confondus.
Fonction professionnelle	<u>Officielle</u> : Éducatrice <u>Réallement</u> : Animatrice, cuisinière, infirmière, professeur, etc.	<u>Officielle</u> : Animatrice, médiatrice	<u>Officielle</u> : Responsable du pôle formation	<u>Officielle</u> : Responsable du pôle formation	<u>Officielle</u> : Responsable des pôles accueil et accompagnement	<u>Officielle</u> : artiste-thérapeute <u>Réallement</u> : animatrice, professeur	<u>Officielle</u> : Chargée du soutien psychologique
Rôle dans les activités créatives	Faire avec. Animer, accompagner. Repérer les difficultés.	Faire avec. Animer. Faire circuler la discussion.	Présent mais pas meneur de l'activité. Observateur.	Faire avec. Proposer des liens entre création et français.	Observation, détecter le besoin d'aide à travers l'activité. Faire connaissance	But : observation, réallement = Co-création, aide	Faire avec, observer pour repérer le besoin d'aide, les attitudes, créer du lien
Activités créatives proposées	Dessin, peinture, collage, cuisine, jeu.	Collage, visites musées, coloriage, peinture, autoportrait, musique, cuisine, scrap book.	Danse, théâtre, fresque, photomontage, activités partenaires, divers.	Danse, théâtre, projets ponctuels de médiation.	Origami, bracelets brésilien, tricot, cuisine, théâtre, projets partenaires	Selon matériels en place. Pictural et visuel. + sculpture, mosaïque, bois.	Dessin, jeux, sculpture humaine, collage, mouvement.
Terminologie des activités	Activités d'expression.	Activités artistiques.	Activités créatrices dans les ateliers d'expression de lien social.	Ateliers d'expression de lien social ou les ateliers.	Activités créatrices	Créations ou activités d'expression.	Activités artistiques.
Modalités et organisation des activités créatives	<u>Cadre</u> : large et flexible <u>Lieu</u> : institution et parfois à l'extérieur <u>Activités</u> : pas obligatoire/ Activités individuelles et collectives <u>Durée</u> : variable dans l'horaire d'ouverture	<u>Cadre</u> : libre, pas de compte à rendre. <u>Lieu</u> : Institution, atelier, musée. <u>Activités</u> : pas d'enjeu esthétique. <u>Durée</u> : variable dans horaire d'ouverture	<u>Cadre</u> : libre sauf prosélytisme religieux et politique + valeurs de l'institution. <u>Lieu</u> : selon activités <u>Durée</u> : dépend atelier, normalement 1h. <u>Activités</u> : individuelles et collectives	<u>Cadre</u> : pas normatif, non scolaire, libre. <u>Durée</u> : 1x sem. 1h. //projets sur plusieurs semaines. <u>Lieu</u> : institution	<u>Cadre</u> : marge de manœuvre/pas hors valeurs de l'institution <u>Lieu</u> : salle d'accueil institution <u>Activités</u> : Activités individuelles et collectives <u>Durée</u> : horaire d'ouverture	<u>Cadre</u> : libre <u>Lieu</u> : à l'atelier <u>Activités</u> : activités seuls et autonome. <u>Durée</u> : 3h30/1x par sem.	<u>Cadre</u> : libre participation, mais selon modalités d'une psychothérapie. <u>Lieu</u> : salle institution <u>Durée</u> : 1h de 3 à 5 séances <u>Séance</u> : individuel
Objectifs pédagogiques des activités créatives	Déposer son histoire. Avoir un espace à soi. S'exprimer.	Faciliter le partager. S'ouvrir au monde. Développer la confiance en soi, la réflexion. Acquérir des codes. Être actif.	Proposer des espaces apaisants. S'exprimer. Faciliter le partage. S'ouvrir sur la cité. Travailler sur l'imagination.	Valoriser les compétences. S'exprimer autrement. Acquérir de l'autonomie. Intégrer. Améliorer leur bien-être. Intégration à la vie genevoise.	Se mettre en valeur. Se créer un réseau. Donner l'opportunité d'être en action. Déclencher des émotions.	Offrir un espace intime. S'autonomiser. Oser davantage. S'occuper de soi .	S'exprimer différemment. Aide dans l'adaptation.

Annexe 6 : Observation des attentes et des résultats dans la pratique des professionnels.

	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
Attentes par rapport aux activités créatives pour la pratique.	Avoir des résultats différents. Prise de conscience des jeunes.	Faire tomber les barrières. Ouvrir des possibles.	Trouver les compétences de chacun. Décloisonner.	Ouvrir la discussion, Créer du lien (échanger). Faire participer (mouvement).	Créer du lien. Valoriser la pers. Accueillir les gens dans un climat positif.	Moment d'évasion. Sur le long terme => exprimer des émotions.	Avoir accès à des infos, des éléments qu'ils n'arrivent pas à saisir. Créer un lien.
Compétences pour animer des activités créatives.	Aucunes.	Savoir repérer les compétences du jeune dans l'activité. Toutes compétences personnelles.	Aucunes certifiées. Son bagage personnel.	Ses propres compétences et connaissances.	Savoir animer. Être créatif.	Adapter les techniques. Valoriser.	(Pas précisé).
Compétences déployées dans les activités créatives.	Mimes, gestuelles. Esprit ludique. Développement d'outils. Adaptation.	Simplifier le contenu. Mimes, grimaces, Humour. Avoir toujours un modèle d'exposition. Faire des liens avec la culture.	Adapter sa linguistique (gestes, vitesse). Prendre le temps. Création d'outils adaptés.	Illustrer son propos (dessin) et expression non verbal (mime). Des idées créatives pour la dynamique de groupe.	Gérer le côté émotionnel (participants et équipe).	L'adaptation. Trouver et donner des outils. Illustrer, exemples. Non verbal. Gérer les inégalités.	Ne pas être ethno centré. Des idées créatives selon les besoins du moment.
Contraintes par rapport à la population dans les activités créatives.	Langue, Compréhension. Culture (codes). Le rapport H/F. État psychique.	Stress et anxiété.	Aucunes.	Langue. Compréhension. Des situations de vies très différentes. Instabilité des situations.	Langue. Statut. Humeur fluctuante. Traumas.	La langue. La non scolarité. L'impatience. Sous pression.	Perte de repères. Traumas. Langue. Anxiété généralisée.
Limites personnelles dans la pratique.	Émotions-résonnances. Pas de compétences artistiques.	Aucunes.	Pas de compétences artistiques.	Les difficultés des pers. Se faire comprendre. Valoriser le travail des personnes.	L'émotionnel, la résonnance.	Formation (art-thérapie /réel)	Langue (pas possible sans langage). La limite de l'aide. Compréhension du système
Résultat dans la pratique.	Reconnaissance renvoyée. Utilité et sens.	Plaisir, amusement.	Frustration (pas de suivi). Colère (système inégalitaire). Reconnaissance renvoyée/utilité.	Frustration, énervement (situations difficiles). Énergie positive(collectif). Sens / reconnaissance / en accord avec mes valeurs.	(Pas précisé).	Plaisir = moment gratifiant. Chambouler ma manière de travailler.	Frustration, envie d'aller plus loin mais impossibilité (statut, situation).

Annexe 7 : Observation de l'expression créative comme moyen de communication.

	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
Expression créative favorise la création de liens ?	Le dessin favorise les discussions. Cela permet de créer le lien et de communiquer.	Cela délie les langues ou pas. Le dessin, le collage favorise la discussion, on arrive à d'autres choses.	Très bon moyen de créer le lien. Deux ateliers plus favorable (cuisine, activités créatrices)	Moyen de se retrouver, d'avoir des interactions. Ca permet de créer le lien et de communiquer.	Les activités créatrices permettent de faire connaissance. C'est un bon moyen de communication. Tu peux communiquer à travers un dessin.	(Pas évoqué).	(Cadre de psychologie oblige d'avoir le langage).
Autres manières pour favoriser la création de liens.	Le jeu nous a permis de rentrer en lien.	J'ai essayé d'apprendre les couleurs dans leur langue. Je partais de leur foulard. On utilise le jeu. En valorisant la culture.	La cuisine.	Les jeux sont utilisés au quotidien.	En participant au jeu de carte.	Il y a l'accueil du matin (...) on prend le thé ensemble.	A travers un jeu. Je fais des présentation de la structure.
Expression créative peut se substituer au langage ?	Il faut la parole pour commenter une création afin de ne pas mal interpréter.	Permet d'exprimer des choses.	Le théâtre avec le mime = pas besoin e parler. C'est un prétexte à la communication en français.	Avec un dessin, un schéma la personne peut parler, poser un point de vue, c'est un support.	(Pas évoqué de substitution). C'est communiquer avec la personne à travers un dessin, c'est un prétexte pour parler la langue.	Support pour parler et expliquer, mais pas de substitution.	Il permet d'exprimer des choses que nous sommes pas capable d'exprimer avec des mots.
Expression créative permet de faire ressortir d'autres éléments?	Fait ressortir des réactions parfois difficiles.	Fait ressortir des choses assez fortes et personnelles.	Faire du chant, ou faire du théâtre ça contribue à pouvoir s'exprimer. Ca peut faire ressortir des troubles.	Fait ressortir des émotions.	Se livrer sur des choses personnelles.	On ne peut pas rester que dans l'expression picturale et ne pas pouvoir les commenter et en parler.	Exprimer autrement que les paroles. Libérer la parole. Accès à des choses implicites.

Annexe 8 : Observation de la compréhension du sens des activités d'expressions créatives.

	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
Les usagers ne comprennent pas le sens pédagogique.	Peine à comprendre le sens car ça ne leur apporte rien pour leur avenir.	(Pas évoqué).	Je me suis jamais posé la question.	Il y a des pers. qui ne trouvent pas le sens.	Ils y vont comme ça à l'aveuglette sans forcément être convaincu.	Ils ne comprennent pas forcément le sens.	(Pas évoqué). (Ici séance psy pas sans langage, le langage permet de donner le sens)
Les usagers trouvent du sens	(Pas évoqué).	Ils voient du sens à dessiner.	Je me suis jamais posé la question.	Comment est-on sûr ?	(Pas évoqué).	Je ne suis pas sûr qu'ils comprennent.	(Pas évoqué). (Ici séance psy pas sans langage, le langage permet de donner le sens)
Les professionnels n'ont pas réussi à donner du sens	Tellement logique que pas réussir à transmettre le sens. Pas réussi à cause de la barrière de la langue.	(Pas évoqué).	Pas besoin car implicite, expression artistique universelle.	(Pas évoqué).	(Pas évoqué).	(Pas évoqué).	(Pas évoqué). (Ici séance psy pas sans langage, le langage permet de donner le sens)
Les professionnels trouvent du sens par rapport aux activités	Nous on voyait le sens. Le sens est hyper important. (Sens et but évoqué dans l'hypothèse 1)	(Sens et but évoqué dans l'hypothèse 1)	(Sens et but évoqué dans l'hypothèse 1)	(Sens et but évoqué dans l'hypothèse 1)	(Sens et but évoqué dans l'hypothèse 1)	(Sens et but évoqué dans l'hypothèse 1)	Je pense que tout ce qu'on fait ici a du sens. (Sens et but évoqué dans l'hypothèse 1)
Comment le sens pédagogique est-t-il transmis ?	Montrer un modèle.	Faire des liens, expliquer. "Regardez!" (montrer)	Pas besoin car implicite, expression artistique universelle.	Fondamental que les pers. comprennent. Illustrer son propos. Essayer d'expliquer avec la langue + traductions. En montrant.	Affichette pour annoncer l'activité (oralement et visuellement).	En montrant.	(Pas évoqué). (Ici séance psy pas sans langage, le langage permet de donner le sens)

Annexe 9 : Observation des limites de l'expressions créatives auprès des personnes migrantes.

E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
<ul style="list-style-type: none"> - Rester assis sur sa chaise. - Coller une feuille et utiliser le ciseau. - N'avoir jamais vu de la peinture... - Recopier, ne pas savoir quoi faire. - Être devant une page blanche. - Rentrer en conflit. - Devoir négocier son espace de création. - Avoir de mauvais souvenirs avec le dessin. - Avoir de la réticence à l'activité. - Décompenser dans l'activité. - Avoir la tête non disponible. - Ne pas avoir envie de se centrer sur soi. - Ne pas être bien (mal à la tête, fatigue). 	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver les activités enfantines. - Ne pas aimer l'activité. - Pas vouloir faire une œuvre collective. - Recouvrir tout (« c'était trop »). - Avoir peur dans l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer et provoquer de la violence chez les autres. - Faire ressortir des troubles dans l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inconfort dans l'activité. - Se focaliser sur sa situation. - Rabâcher la même histoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas bien comprendre la consigne. - Exprimer et provoquer un choc chez les autres. - Ne pas arriver à animer un atelier pour les autres. - Pas adapté psychologiquement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas savoir multiplier l'expérience. - Rester en panne. - Avoir son propre projet. - Rester vissé sur sa chaise. - Rester tétanisé avant l'activité. - Rester figé pendant l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas trouver son compte. - Ne pas avoir les codes culturels pour se guider. - Avoir de l'anxiété dans l'activité. - Ne pas réussir à se concentrer. - Avoir trop de fatigue dans l'activité.